



Paris, le 28 juillet 2011

## Progression du chiffre d'affaires de 6,9% grâce à l'acquisition de Genzyme et à la performance des plateformes de croissance Contribution positive de Genzyme au BNPA des activités<sup>1</sup>

	<b>T2 2011</b>	Var. à données publiées	Var. à changes constants <sup>1</sup>	<b>S1 2011</b>	Var. à données publiées	Var. à changes constants
Chiffre d'affaires	<b>€8 349m</b>	+0,5 %	+6,9 %	<b>€16 128m</b>	-0,5 %	+1,0 %
Résultat net des activités <sup>1</sup>	<b>€2 150m</b>	-13,2 %	-7,0 %	<b>€4 320m</b>	-11,9 %	-11,5 %
<b>BNPA des activités<sup>1</sup></b>	<b>€1,64</b>	<b>-13,7 %</b>	<b>-7,4 %</b>	<b>€3,30</b>	<b>-12,2 %</b>	<b>-11,7 %</b>

Le commentaire du compte de résultat net des activités<sup>1</sup>, indicateur non-GAAP, permet de rendre compte de la performance économique du Groupe. Le compte de résultat consolidé du second trimestre 2011 figure à l'annexe 7. Le passage du compte de résultat net des activités au compte de résultat consolidé est en annexe 6. Le résultat net consolidé du premier semestre 2011 s'établit à € 2 224 millions (contre € 3 421 millions le premier semestre de 2010). Le BNPA consolidé au premier semestre de 2011 est de €1,70 contre €2,62 au premier semestre 2010.

À propos de la performance du Groupe au deuxième trimestre, Christopher A. Viehbacher, le Directeur Général de Sanofi, a déclaré : «*Comme attendu, la concurrence générique a particulièrement pesé sur le second trimestre. A contrario, les plateformes<sup>2</sup> de croissance ont poursuivi leur bonne performance et des progrès importants ont été réalisés dans l'intégration de Genzyme et de Meril.* »

### Performances du T2 2011

- Le chiffre d'affaires<sup>3</sup> du Groupe a progressé de 6,9 %<sup>4</sup>, à € 8 349 millions. Hors Genzyme, les ventes ont reculé de 4,0 %, reflétant une perte de chiffre d'affaires de € 778 millions par rapport au T2 2010 en raison de la concurrence des génériques.
- Les plateformes de croissance ont progressé de 9,5% et ont généré avec Genzyme 65,2 % du chiffre d'affaires global.
- Le chiffre d'affaires de Genzyme a progressé de 16,0 %<sup>5</sup>, à € 796 millions.
- Le chiffre d'affaires de la division Diabète a progressé de 12,4 %, grâce aux bonnes performances de Lantus<sup>®</sup> (+14,5 %) et d'Apidra<sup>®</sup> (+29,5 %). Lantus<sup>®</sup> SoloSTAR<sup>®</sup> représente désormais 46 % du total des ventes de Lantus<sup>®</sup> aux États-Unis.
- Les Marchés Émergents<sup>6</sup> ont atteint € 2 533 millions, en hausse de 7,1 % hors Genzyme et vaccins A/H1N1, et représentent 30,4% du chiffre d'affaires.
- L'activité Santé Grand Public a généré un chiffre d'affaires de € 644 millions (+17,6 %), soutenu par Allegra<sup>®</sup> OTC aux États-Unis (€ 63 millions). L'activité Génériques a poursuivi sa croissance dynamique (+ 17,6 %, à € 434 millions).
- Le BNPA des activités<sup>1</sup> s'est établi à € 1,64, en recul de 7,4 % à taux de change constants.
- Suite à l'acquisition de Genzyme, la dette nette a atteint € 13,2 milliards à la fin du T2 2011.

### Perspectives

- Les synergies d'intégration liées à Genzyme devraient atteindre \$ 700 millions d'ici fin 2013.
- Une demande d'enregistrement a été déposée récemment dans l'Union Européenne pour Kynamro<sup>™</sup> (mipomersen) et 5 nouveaux produits devraient être déposés dans les 9 prochains mois.
- Des résultats supplémentaires d'études de phase III concernant Lemtrada<sup>™</sup> (alemtuzumab), Aubagio<sup>™</sup> (teriflunomide) et Lyxumia<sup>®</sup> (lixisenatide) sont attendus d'ici la fin de l'année.
- Le Groupe table sur un BNPA des activités 2011<sup>1</sup> à taux de change constants, en baisse de 2% à 5% par rapport au BNPA des activités 2010<sup>7</sup>, sauf événements contraires majeurs imprévus. Ces perspectives excluent un retour des génériques d'Eloxatine<sup>®</sup> aux États-Unis.

(1) Les indicateurs financiers sont définis dans l'Annexe 10; (2) voir annexe 4; (3) Sauf indication contraire, la croissance du CA est exprimée à taux de change constants (voir définition à l'Annexe 10); (4) Le T2 2010 inclut le CA consolidé de Meril (€ 524 millions); (5) à périmètre et taux de change constants; (6) Voir définition à la page 9; (7) € 7,06.

# Chiffre d'affaires du second trimestre et du premier semestre 2011

Sauf indication contraire, les taux de croissance du chiffre d'affaires dans ce communiqué sont exprimés à taux de change constants<sup>1</sup>.

Sanofi a généré un chiffre d'affaires de 8 349 millions d'euros sur le second trimestre 2011, soit une progression de 0,5 % à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un effet négatif de 6,4 points, dû à plus de 70 % à l'impact de l'affaiblissement du dollar américain par rapport à l'euro. Diverses devises de Marchés Émergents (notamment le bolivar vénézuélien, le yuan chinois et la lire turque) ont également eu un impact défavorable. À taux de change constants et en tenant compte des variations de périmètre (principalement en raison de la consolidation de Genzyme à compter du 1<sup>er</sup> avril), le chiffre d'affaires a augmenté de 6,9 %.

En s'établissant à 16 128 millions d'euros, le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 a enregistré un recul de 0,5 % à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un impact négatif de 1,5 points. La dépréciation du dollar américain et du bolivar vénézuélien par rapport à l'euro a été partiellement compensée par l'impact favorable du yen japonais et du dollar australien. À taux de change constants et en tenant compte des variations de périmètre (principalement en raison de la consolidation de Genzyme à compter du 1<sup>er</sup> avril), le chiffre d'affaires a augmenté de 1,0 %.

## Plateformes de croissance (voir Annexe 4)

Les plateformes de croissance du Groupe ont progressé de 9,5 % et ont généré avec Genzyme 65,2 % du chiffre d'affaires total consolidé du second trimestre 2011, contre 54,9 % par rapport au second trimestre 2010. Sur l'ensemble du premier semestre 2011, le chiffre d'affaires de ces plateformes ainsi que celui de Genzyme ont représenté 62,3 % du chiffre d'affaires total consolidé, contre 54,4 % pour le premier semestre de 2010. Sur la période, les plateformes de croissance ont progressé de 12,3 % si l'on exclut les ventes de vaccins A/H1N1.

## Activité pharmaceutique

L'activité pharmaceutique a généré un chiffre d'affaires de 7 147 millions d'euros (+7,7 %) sur le deuxième trimestre, reflétant en cela d'une part l'impact positif (796 millions d'euros) de la consolidation de Genzyme à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 et d'autre part l'impact de la concurrence des génériques sur les ventes de Lovenox<sup>®</sup>, Ambien<sup>®</sup> CR et Taxotere<sup>®</sup> aux États-Unis et sur celles de Plavix<sup>®</sup> et Taxotere<sup>®</sup> dans l'Union Européenne, auxquels il faut ajouter l'impact de la réforme de la santé aux États-Unis et celui des mesures d'austérité en Europe. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 a progressé de 3,3 %, à 13 730 millions d'euros.

### Principaux Produits<sup>8</sup>

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	S1 2011	Var. à changes constants
Lantus <sup>®</sup>	969	+14,5 %	1 894	+13,9 %
Apidra <sup>®</sup>	53	+29,5 %	102	+25,3 %
Lovenox <sup>®</sup>	536	-34,8 %	1 119	-30,9 %
Taxotere <sup>®</sup>	204	-64,5 %	586	-49,1 %
Plavix <sup>®</sup>	510	-2,4 %	994	-8,4 %
Aprovel <sup>®</sup>	343	+3,6 %	663	-0,3 %
Eloxatin <sup>®</sup>	248	+194,7 %	436	+185,6 %
Multaq <sup>®</sup>	68	+89,7 %	131	+114,3 %
Jevtana <sup>®</sup>	48	-	96	-
Cerezyme <sup>®</sup>	166	+58,3 %*	166	+58,3 %*
Myozyme <sup>®</sup> / Lumizyme <sup>®</sup>	99	+ 42,0 %*	99	+ 42,0 %*
Renvela <sup>®</sup> /Renagel <sup>®</sup>	137	+14,6 %*	137	+14,6 %*
Synvisc <sup>®</sup> /Synvisc One <sup>®</sup>	89	+ 17,2 %*	89	+ 17,2 %*

\* à périmètre et taux de change constants

<sup>1</sup> Les indicateurs financiers sont définis dans l'Annexe 10

<sup>8</sup> Voir annexe 2 pour une répartition géographique du chiffre d'affaires net consolidé par produit.

## Diabète

Le chiffre d'affaires de la **division Diabète** sur le second trimestre et le premier semestre 2011 a été respectivement de 1 168 (+12,4 %) et 2 281 millions d'euros (+11,5 %). Au cours du second trimestre, les ventes de **Lantus®**, première marque mondiale dans le domaine du diabète, ont enregistré une progression à deux chiffres (+14,5 %, 969 millions d'euros). Sur la période, les ventes ont progressé de 12,4 % aux États-Unis, reflétant les efforts promotionnels supplémentaires soutenus qui ont été déployés à partir de la mi-2010. Les ventes de Lantus® SoloSTAR® sur le second trimestre 2011 ont atteint 46,2 % des ventes totales de Lantus® aux États-Unis, soit une progression de 13,9 points par rapport au quatrième trimestre de 2009. Lantus® a également enregistré une croissance soutenue au Japon (+14,9 %) et dans les Marchés Émergents<sup>9</sup> (+29,3 %) compte tenu des solides performances enregistrées en Russie (+55,0 %), en Chine (+50,6 %) et en Amérique Latine (+ 38,0 %). En Europe de l'Ouest, le chiffre d'affaires du second trimestre a repris le chemin d'une croissance plus dynamique (+9,3 %). Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires de Lantus® a atteint 1 894 millions d'euros, soit une progression de 13,9 %. BGStar® et iBGStar™, les deux premiers lecteurs de glycémie co-développés par Sanofi et son partenaire AgaMatrix, ont été lancés sur les marchés français et allemand au cours du second trimestre.

Sur le second trimestre de 2011, le chiffre d'affaires généré par les ventes d'**Apidra®**, analogue de l'insuline à action rapide, a progressé de 29,5 %, à 53 millions d'euros. Les ventes aux États-Unis ont également connu une accélération (+17,6 %) grâce à une nouvelle approche commerciale. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes d'Apidra® a progressé de 25,3 %, à 102 millions d'euros.

Malgré une croissance des ventes de 8,6 % sur les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires généré par **Amaryl®** a reculé de 9,5 % (à 109 millions d'euros) en raison de la concurrence des génériques au Japon. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes d'Amaryl® a été de 217 millions d'euros, soit une baisse de 7,7 %.

## Oncologie

Le chiffre d'affaires généré par les ventes d'**Eloxatine®** sur le second trimestre a atteint 248 millions d'euros (soit une progression de 194,7 %), reflétant ainsi la reprise des ventes aux États-Unis (qui ont atteint 182 millions d'euros contre 29 millions d'euros au second trimestre de 2010). Le chiffre d'affaires du premier semestre a progressé de 185,6 %, à 436 millions d'euros, 25,5 % de cette somme (soit 111 millions d'euros, en progression de 11,0 %) ayant été générés en dehors des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest. Depuis le 30 juin 2010, suite à l'accord transactionnel intervenu dans le cadre du contentieux brevetaire concernant Eloxatine®, les fabricants de génériques sont tenus, en vertu d'une décision du Tribunal Fédéral pour le District du New Jersey de ne plus vendre leurs génériques d'Eloxatine® aux États-Unis, jusqu'au 9 août 2012 ou une date antérieure si un générique concurrent est lancé sur le marché. L'un de ces fabricants de génériques, Sun Pharmaceuticals, a fait appel de la décision du Tribunal Fédéral. À la suite de cet appel, l'affaire a été renvoyée devant le Tribunal Fédéral pour réexamen de la décision judiciaire et l'audience s'est tenue le 7 avril. Dans le cas où Sun obtiendrait gain de cause auprès du Tribunal Fédéral, les fabricants de génériques pourraient de nouveau vendre leurs produits sur le marché avant le 9 août 2012.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de **Taxotere®** a reculé de 64,5 %, à 204 millions d'euros, reflétant la concurrence des génériques aux États-Unis (ventes en recul de 84,0 %, à 34 millions d'euros) et en Europe de l'Ouest (ventes en recul de 73,3 %, à 51 millions d'euros). Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de Taxotere® a reculé de 49,1 %, à 586 millions d'euros, dont 44,2 % (soit 259 millions d'euros) ont été générés en dehors des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest.

Sur le second trimestre, les ventes de **Jevtana®** (cabazitaxel) ont généré un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes ont atteint 35 millions d'euros. Jevtana® a été lancé en Allemagne et en France au cours du second trimestre de 2011 et a généré un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros en Europe de l'Ouest.

<sup>9</sup> Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande

## Présence mondiale<sup>1</sup> de Plavix®/Iscover®

Au second trimestre, la présence mondiale de **Plavix®** a atteint 1 767 millions d'euros, soit une hausse de 11,1 % reflétant une forte progression des ventes aux États-Unis (où le chiffre d'affaires consolidé par Bristol-Myers Squibb a progressé de 16,9 %, à 1 215 millions d'euros), au Japon (progression de 21,7 % du chiffre d'affaires, à 162 millions d'euros) et en Chine (progression de 28,1 % du chiffre d'affaires, à 72 millions d'euros). En Europe, le chiffre d'affaires s'est établi à 149 millions d'euros, en recul de 29,8 % du fait de la concurrence des génériques. Sur le premier semestre, la présence mondiale de Plavix® a progressé de 5,9 % en atteignant 3 501 millions d'euros. Le chiffre d'affaires consolidé au Japon et en Chine a été respectivement de 301 millions d'euros (en progression de 24,6 %) et de 132 millions d'euros (en progression de 29,5 %).

### Présence mondiale de Plavix®/Iscover® : répartition géographique

(millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	S1 2011	Var. à changes constants
Europe	149	-29,8 %	302	-35,3 %
États-Unis	1 215	+16,9 %	2 415	+12,2 %
Autres pays	403	+16,3 %	784	+13,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 767</b>	<b>+11,1%</b>	<b>3 501</b>	<b>+5,9 %</b>

## Présence mondiale<sup>1</sup> d'Aprovel®/Avapro®/Karvea®/Avalide®

Sur le second trimestre, la présence mondiale d'**Aprovel®** a atteint 469 millions d'euros, soit une baisse de 8,2 % suite à la pénétration croissante des génériques de losartan. La performance obtenue dans les « Autres pays » a été soutenue par la vente de principe actif à nos partenaires japonais. Sur le trimestre, les ventes consolidées d'Aprovel® sur les Marchés Émergents ont progressé de 11,6 %, en s'établissant à 95 millions d'euros. Sur le premier semestre, la présence mondiale d'Aprovel® a reculé de 8,9 % avec un chiffre d'affaires de 951 millions d'euros. Le chiffre d'affaires consolidé généré sur les Marchés Émergents a progressé de 11,4 %, en s'établissant à 188 millions d'euros.

### Présence mondiale d'Aprovel®/Avapro®/Karvea® : répartition géographique

(millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	S1 2011	Var. à changes constants
Europe	212	-13,1 %	420	-14,4 %
États-Unis	93	-21,1 %	209	-17,3 %
Autres pays	164	+10,2 %	321	+7,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>469</b>	<b>-8,2 %</b>	<b>951</b>	<b>-8,9 %</b>

## Autres produits pharmaceutiques

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de **Lovenox®** sur le second trimestre a reculé de 34,8 %, à 536 millions d'euros, reflétant ainsi une nouvelle baisse de sa part de marché aux États-Unis, par rapport au premier trimestre, face à la concurrence générique (les ventes aux États-Unis ont reculé de 64,7 %, à 160 millions d'euros). En dehors des États-Unis, les ventes de Lovenox® se sont bien tenues en affichant une progression de 9,8 % en Europe de l'Ouest (avec un chiffre d'affaires de 212 millions d'euros) et de 9,6 % sur les Marchés Émergents (avec un chiffre d'affaires de 142 millions d'euros). Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de Lovenox® a reculé de 30,9 %, à 1 119 millions d'euros, dont 65,9 % (soit 737 millions d'euros, en progression de 7,5 %) ont été générés en dehors des États-Unis.

Au second trimestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes du **Multaq®** s'est établi à 68 millions d'euros, dont 47 millions d'euros ont été réalisés aux États-Unis et 17 millions d'euros en Europe de l'Ouest. Sur le premier semestre 2011, le chiffre d'affaires généré par les ventes du produit s'est établi à 131 millions d'euros, dont 91 millions d'euros ont été réalisés aux États-Unis et 34 millions d'euros en Europe de l'Ouest.

<sup>1</sup> Voir Annexe 10 pour définitions des indicateurs financiers

En janvier 2011, Sanofi a adressé une Lettre aux prescripteurs au niveau mondial ; les agences réglementaires ont également diffusé une « Drug Safety Communication » sur les événements hépatiques rapportés chez des patients traités par Multaq<sup>®</sup>. Le résumé des caractéristiques du produit a été mis à jour en conséquence. Sanofi a annoncé en juillet l'interruption de l'essai de phase IIIb PALLAS mené chez des patients atteints de fibrillation auriculaire permanente. C'était une étude clinique de recherche d'indication. Multaq<sup>®</sup> (dronédarone) est actuellement indiqué et approuvé pour les patients souffrant de fibrillation auriculaire non permanente. Cette décision fait suite aux recommandations du Comité des Opérations et du Comité de contrôle des données de l'étude qui ont observé une augmentation significative des accidents cardiovasculaires dans le groupe traité par dronédarone. Cette décision n'a pas été motivée par des effets indésirables hépatiques. L'évaluation des bénéfices/risques du Multaq<sup>®</sup> par les agences réglementaires est en cours.

Le chiffre d'affaires généré par la gamme **Ambien**<sup>®</sup> a atteint 116 millions d'euros au second trimestre, soit une baisse de 45,5 % due à la concurrence des génériques d'Ambien<sup>®</sup>CR aux États-Unis (où les ventes ont reculé de 91,1 %, à 9 millions d'euros). Au Japon, Myslee<sup>®</sup>, leader des hypnotiques sur le marché, a affiché une croissance de 7,7 % avec un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros. Le chiffre d'affaires généré par la gamme Ambien<sup>®</sup> sur le premier semestre s'est établi à 232 millions d'euros, dont 17 millions d'euros ont été générés par les ventes d'Ambien<sup>®</sup>CR aux États-Unis (en baisse de 92,1 %). Le chiffre d'affaires généré par Myslee<sup>®</sup> au Japon a atteint pour sa part 129 millions d'euros, soit une hausse de 10,8 %.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par **Allegra**<sup>®</sup>, en tant que médicament délivré sur ordonnance, s'est établi à 119 millions d'euros, soutenu par la performance enregistrée au Japon (ventes en progression de 22,8 %, à 88 millions d'euros) du fait d'une forte saison pollinique. Au mois de mars 2011, Allegra<sup>®</sup> a été lancé sur le marché des médicaments délivrés sans ordonnance aux États-Unis (chiffre d'affaires comptabilisé dans l'activité Santé Grand Public). Sur l'ensemble du premier semestre de 2011, le chiffre d'affaires généré par Allegra<sup>®</sup> a atteint 335 millions d'euros, dont 81,8 % (soit 274 millions d'euros) ont été réalisés au Japon en croissance de 34.1%.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par **Copaxone**<sup>®</sup> s'est établi à 119 millions d'euros, en recul de 9,9 %, reflétant la fin de l'accord de co-promotion dans certains pays, notamment le Royaume-Uni, au quatrième trimestre de 2010. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires s'est établi à 233 millions d'euros, soit un recul de 11,8 %.

Dans le cadre de la procédure d'arbitrage opposant Sanofi à Warner Chilcott, un tribunal arbitral a décidé le 14 juillet 2011 que la résiliation par Warner Chilcott d'une convention annexe n'entraînant pas la résiliation corrélative de l'Alliance **Actonel**<sup>®</sup>. Suite à cette décision, cette alliance reste en vigueur jusqu'au 1er janvier 2015.

En juillet, Sanofi a annoncé la cession stratégique de **Dermik**, son activité en dermatologie, à Valeant Pharmaceuticals International Inc pour un montant total en numéraire de 425 millions de dollars US. Cette opération comprend l'ensemble des actifs de Dermik, à savoir son activité thérapeutique et esthétique aux États-Unis et au Canada, ainsi que son activité d'esthétique au niveau mondial, qui a enregistré un chiffre d'affaires de 206 millions de dollars US en 2010. Sanofi a décidé de céder son activité dermatologie pour mieux se concentrer sur ses plateformes de croissance. La clôture de la transaction est soumise aux conditions usuelles, y compris l'autorisation par certaines autorités de la concurrence.

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	T2 2011	Variation à périmètre et taux de change constants
Cerezyme <sup>®</sup>	166	+58,3 %
Myozyme <sup>®</sup> / Lumizyme <sup>®</sup>	99	+42,0 %
Fabrazyme <sup>®</sup>	30	+3,5 %
Renagel <sup>®</sup> /Renvela <sup>®</sup>	137	+14,6 %
Synvisc <sup>®</sup>	89	+17,2 %
<b>Total Genzyme</b>	<b>796</b>	<b>+16,0 %</b>

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires de **Genzyme** a atteint 796 millions d'euros, soit une progression de 16,0 % par rapport au second trimestre de 2010.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de **Cerezyme<sup>®</sup>** a été de 166 millions d'euros, soit une progression de 58,3 % par rapport au second trimestre de 2010. La part de marché globale sur le second trimestre est restée stable par rapport à celle du premier trimestre. Le second trimestre de 2011 a bénéficié d'une plus grande disponibilité du produit par rapport au premier trimestre, notamment en Europe et au Japon où les patients avaient subi des perturbations de leur traitement en raison de délais de production. Les ventes de Cerezyme<sup>®</sup> ont également bénéficié de livraisons en Amérique Latine liées aux procédures d'appels d'offres.

Sur le second trimestre 2011, le chiffre d'affaires généré par les ventes de **Myozyme<sup>®</sup> /Lumizyme<sup>®</sup>** a atteint 99 millions d'euros, soit une progression de 42,0 % par rapport au second trimestre de 2010. Les ventes sur le trimestre ont été tirées par la poursuite de la croissance de Lumizyne<sup>®</sup> aux États-Unis et des volumes en Europe liés à une augmentation du nombre de patients.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de **Fabrazyme<sup>®</sup>** a été de 30 millions d'euros (en progression de 3,5 % par rapport au second trimestre de 2010), reflétant la poursuite des contraintes pesant sur les approvisionnements.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de **Renvela<sup>®</sup>/Renagel<sup>®</sup>** a été de 137 millions d'euros, soit une progression de 14,6 % par rapport au second trimestre de 2010, tirée par la croissance de la part de marché aux États-Unis et la poursuite en Europe de la pénétration de Renvela<sup>®</sup> du marché des maladies rénales chroniques.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de **Synvisc<sup>®</sup>/Synvisc One<sup>®</sup>** a été de 89 millions d'euros, soit une progression de 17,2% soutenue par le succès du lancement de Synvisc One<sup>®</sup> au Japon.

## Santé Grand Public

Le chiffre d'affaires généré par l'activité Santé Grand Public a progressé de 17,6 % sur le second trimestre, en s'établissant à 644 millions d'euros, reflétant ainsi le succès du lancement d'Allegra<sup>®</sup> aux États-Unis (chiffre d'affaires de 63 millions d'euros), par Chattem, sur le marché des médicaments délivrés sans ordonnance et l'impact positif des acquisitions (principalement celle de BMP Sunstone en Chine). Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires global généré par l'activité Santé Grand Public s'est établi à 1 356 millions d'euros, soit une progression de 28,1 %. Aux États-Unis, sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires généré par Allegra<sup>®</sup> sur le marché des médicaments délivrés sans ordonnance s'est établi à 143 millions d'euros.

<sup>10</sup> le taux de croissance de Genzyme est exprimé à périmètre et taux de change constants

## Génériques

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par l'activité Génériques s'est établi à 434 millions d'euros, soit une hausse de 17,6 %, soutenu par les ventes de génériques autorisés aux Etats-Unis de Taxotere® (chiffre d'affaires de 24 millions d'euros) et d'Ambien®CR (chiffre d'affaires de 15 millions d'euros) ainsi que par losartan. Le chiffre d'affaires généré sur les Marchés Emergents a atteint 279 millions d'euros, en progression de 13,8 %, soutenu par le développement de Medley dans d'autres pays d'Amérique Latine (+21,7%). Aux États-Unis, le chiffre d'affaires a progressé de 85,7 %, à 34 millions d'euros, dopé par l'impact du lancement récent des génériques autorisés. Sur l'ensemble du premier semestre, l'activité Génériques a vu son chiffre d'affaire progresser de 17,3 %, à 848 millions d'euros.

## Vaccins humains

Sur le second trimestre de 2011, le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Vaccins humains s'est établi à 706 millions d'euros, soit une progression de 3,4 %, si l'on exclut les ventes de vaccins A/H1N1 (ou de 2,5 % si l'on inclut ces ventes). Ce chiffre d'affaires a été impacté par les délais de livraison des vaccins contre la grippe saisonnière dans l'hémisphère sud au deuxième trimestre 2010. Sur l'ensemble du premier semestre 2011, le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Vaccins humains s'est établi à 1 308 millions d'euros, soit une augmentation de 6,0 %, en excluant le chiffre d'affaires généré par les ventes de vaccins contre la grippe A/H1N1 enregistrées au cours du premier semestre de 2010. En intégrant ces ventes de vaccins A/H1N1, le chiffre d'affaires a accusé un recul de 20,3 %.

Sur le second trimestre de 2011, le chiffre d'affaires généré par les ventes de **vaccins contre la grippe saisonnière** s'est établi à 57 millions d'euros, soit un recul de 21,1 %, en raison des délais de livraison des vaccins contre la grippe saisonnière dans l'hémisphère sud au deuxième trimestre 2010. Sur l'ensemble du premier semestre, les ventes de vaccins contre la grippe saisonnière ont atteint un chiffre d'affaires de 158 millions d'euros, en progression de 41,6 %, en raison d'une forte saison dans l'hémisphère sud. Au mois de mai, la FDA a autorisé la mise sur le marché américain de Fluzone® Intradermal, le premier vaccin autorisé contre la grippe dont l'administration intradermique est effectuée à l'aide d'un nouveau système de microinjection.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de vaccins **Polio/Coqueluche/Hib** a enregistré une progression de 1,8 %, à 267 millions d'euros. Les ventes de Pentaxim® ont atteint 65 millions d'euros, soit une augmentation de 36,8 % reflétant une forte demande sur les marchés émergents. Lancé au mois de mai en Chine, Pentaxim® est le premier vaccin combiné 5-en-1 à être commercialisé dans ce pays qui immunise contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et l'haemophilus influenzae de type b. Sur l'ensemble du premier semestre de 2011, les ventes de vaccins Polio/Coqueluche/Hib ont généré un chiffre d'affaires de 494 millions d'euros, en progression de 4,1 %, dont 121 millions d'euros (+29,7 %) générés par les ventes de Pentaxim® et 150 millions d'euros (+5,7 %) générés par les ventes de Pentacel®.

Le chiffre d'affaires généré sur le second trimestre par les ventes de **Menactra®** a atteint 97 millions d'euros, en baisse de 1,4 % et ce malgré l'arrivée d'un produit concurrent et la diminution des vaccinations de rattrapage chez les adolescents américains. De plus, la baisse des ventes de Menactra® a été légèrement compensée par la recommandation de l'ACIP (American Committee on Immunization Practices) recommandant une vaccination de rappel chez les adolescents aux Etats-Unis. Au mois d'avril, la FDA a homologué l'extension d'utilisation de Menactra® en deux injections aux enfants de 9 à 23 mois. En juin, l'ACIP a émis une recommandation préconisant l'utilisation de ce vaccin méningococcique quadrivalent pour vacciner dès l'âge de 9 mois des enfants présentant un risque élevé de contraction d'une maladie méningococcique. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires généré par les ventes de Menactra® a reculé de 15,9 %, à 139 millions d'euros.

Sur le second trimestre de 2011, les ventes de vaccins **Rappels adultes** ont atteint 110 millions d'euros, soit une progression de 9,8 % soutenue par les bonnes ventes d'Adacel® (en progression de 7,3 %, à 68 millions d'euros). Sur l'ensemble du premier semestre, les ventes ont progressé de 15,6 %, à 206 millions d'euros, dont 131 millions d'euros (+21,6 %) générés par les ventes d'Adacel®.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de vaccins **Voyageurs et autres maladies endémiques** s'est établi à 90 millions d'euros sur le second trimestre, soit un recul de 7,9 % principalement dû à une baisse sur la période des ventes de vaccins contre l'hépatite A et la fièvre jaune. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires a atteint 171 millions d'euros, soit un recul de 10,9 % reflétant également un recul des ventes de vaccins antirabiques au cours du premier trimestre.

## Chiffre d'affaires vaccins consolidé

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	T2 2011		S1 2011	
		Var. à changes constants		Var. à changes constants
Vaccins contre la grippe (y compris Vaxigrip <sup>®</sup> et Fluzone <sup>®</sup> )	57	-26,8 %	158	-69,9 %
dont les vaccins contre la grippe saisonnière	57	-21,1 %	158	+41,6 %
dont les vaccins contre la grippe pandémique	0	-100,0 %	0	-100 %
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (y compris Pentacel <sup>®</sup> et Pentaxim <sup>®</sup> )	267	+1,8 %	494	+4,1 %
Vaccins Méningite/Pneumonie (y compris Menactra <sup>®</sup> )	121	+0,2 %	183	-12,6 %
Vaccins Rappels adultes (y compris Adacel <sup>®</sup> )	110	+9,8 %	206	+15,6 %
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	90	-7,9 %	171	-10,9 %
Autres vaccins	61	+85,3 %	96	+39,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>706</b>	<b>+2,5 %</b>	<b>1 308</b>	<b>-20,3 %</b>

Sur le second trimestre, les ventes (non consolidées par Sanofi) de **Sanofi Pasteur MSD**, la joint-venture avec Merck & Co en Europe, ont accusé un recul de 7,3 % à données publiées pour s'inscrire à 170 millions d'euros. Les ventes de Gardasil<sup>®</sup> ont enregistré un recul de 26,1 % à données publiées, en s'établissant à 47 millions d'euros. Sur l'ensemble du premier semestre de 2011, le chiffre d'affaires de Sanofi Pasteur MSD s'est établi à 308 millions d'euros (-14,9 % à données publiées), reflétant ainsi le repli des ventes de Gardasil<sup>®</sup> (-26,9 % à données publiées, à 89 millions d'euros).

## Santé animale

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires de Merial a progressé de 1,1 %, à 496 millions d'euros. Sur l'ensemble du premier semestre de 2011, le chiffre d'affaires a progressé de 6,7 %, à 1 090 millions d'euros, soutenu par les performances de la franchise Animaux de production.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires de la franchise Animaux de compagnie a affiché un recul de 0,3 %, à 323 millions d'euros, du fait d'un recul des ventes des produits de la gamme Frontline<sup>®</sup> de 6,8 % en raison d'une forte campagne de début de printemps aux États-Unis, au cours du premier trimestre. Au cours du trimestre, la gamme Frontline<sup>®</sup> a enregistré de bonnes performances en Europe de l'Ouest et sur les Marchés Émergents où la progression des ventes a été respectivement de 9,3 % (à 58 millions d'euros) et 9,5 % (à 23 millions d'euros). Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires de la franchise Animaux de compagnie a progressé de 5,2 %, à 733 millions d'euros, reflétant la performance de la gamme Frontline<sup>®</sup> (en progression de 4,7 %, à 459 millions d'euros).

Fin juin, le Tribunal Fédéral pour le Middle District de Géorgie (U.S. District Court for the Middle District of Georgia) a considéré que Velcera et Cipla Ltd. avaient violé le précédent jugement du Tribunal en agissant de concert pour développer et mettre sur le marché les produits PetArmor<sup>™</sup> Plus. Considérant l'atteinte portée par ces actions au brevet américain de Merial sur les produits Frontline Plus<sup>®</sup>, le Tribunal a interdit à ces deux sociétés de poursuivre les ventes desdits produits aux États-Unis et a ordonné la saisie de tous les stocks existants aux États-Unis. L'exécution du jugement est suspendue pendant le délai d'appel.

En juillet, Merial a lancé aux États-Unis une nouvelle combinaison antiparasitaire baptisée Certifact<sup>®</sup> pour l'élimination locale des puces et des tiques des chiens.

Sur le second trimestre, le chiffre d'affaires généré par la franchise Animaux de production a atteint 173 millions d'euros (en progression de 3,7 %), sous l'effet des bonnes performances des produits destinés aux ruminants et aux volailles. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires généré par cette franchise a progressé de 10,0 %, à 357 millions d'euros. En juillet, Merial a lancé Zactram<sup>®</sup> (gamithromycin), un traitement des maladies respiratoires du bovin.

Sur les Marchés Émergents, les ventes de second trimestre ont progressé de 9,8 % (à 129 millions d'euros) sous l'effet des bonnes performances enregistrées sur le segment des produits destinés aux ruminants. Sur l'ensemble du premier semestre, les ventes réalisées sur les Marchés Émergents ont enregistré une progression de 16,2 %, à 245 millions d'euros, principalement due aux bonnes performances des produits destinés aux ruminants et aux volailles (soutenus par le succès du vaccin Vaxxitex<sup>®</sup>).



## Chiffre d'affaires par zones géographiques

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	S1 2011	Var. à changes constants
<b>États-Unis</b>	2 416	+3,3 %	4 580	+0,3 %
<b>Europe de l'Ouest*</b>	2 380	+0,9 %	4 631	-6,4 %
<b>Pays émergents**</b>	2 533	+12,3 %	4 919	+4,9 %
<i>dont l'Europe de l'Est et la Turquie</i>	687	+4,6 %	1 350	+2,0 %
<i>dont l'Asie</i>	581	+18,1 %	1 152	+13,1 %
<i>dont l'Amérique latine</i>	798	+20,3 %	1 481	+1,4 %
<i>dont l'Afrique</i>	238	+7,8 %	470	+8,8 %
<i>dont le Moyen-Orient</i>	204	+6,0 %	418	+5,9 %
<b>Reste du monde***</b>	<b>1 020</b>	<b>+18,8 %</b>	<b>1 998</b>	<b>+14,4 %</b>
<i>dont le Japon</i>	699	+26,6 %	1 368	+20,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 349</b>	<b>+6,9 %</b>	<b>16 128</b>	<b>+1,0 %</b>

\* France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Malte, Belgique, Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Suède, Irlande, Finlande, Norvège, Islande, Danemark

\*\* Monde hors USA, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande

\*\*\* Japon, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande

Le chiffre d'affaires du second trimestre généré par les **Marchés Émergents** a atteint 2 533 millions d'euros, soit une progression de +7,1 % en excluant Genzyme et les ventes de vaccins A/H1N1 (+6,9 % en excluant Genzyme). Le chiffre d'affaires des pays BRIC a progressé de 14,8% en excluant Genzyme et les vaccins A/H1N1. L'Asie (en dehors de la zone Pacifique) et l'Amérique Latine ont enregistré une croissance à deux chiffres des ventes. En Chine, les ventes ont atteint 230 millions d'euros, soit une progression de 41,4 % (+39,0 % hors Genzyme) soutenue par les bonnes performances de Plavix® (+28,1 %, à 67 millions d'euros), de Lantus® (+50,6 %) et la contribution de BMP Sunstone. Au Brésil, les ventes ont progressé de 16,7 %, à 386 millions d'euros, grâce aux bonnes performances enregistrées par les génériques et la contribution de Genzyme. En Russie, les ventes ont atteint 184 millions d'euros, soit une progression de 7,7 %. Les ventes en Europe de l'Est se sont établies à 687 millions d'euros, soit une progression de 4,6 % (-1,0 % en excluant Genzyme), impactée par un recul des ventes en Turquie, en raison de la concurrence générique de Taxotere®. Sur l'ensemble du premier semestre, les Marchés Émergents ont enregistré un chiffre d'affaires de 4 919 millions d'euros, en progression de 10,5 %, hors Genzyme et ventes des vaccins contre la grippe pandémique comptabilisées en 2010 (361 millions d'euros, essentiellement réalisés en Amérique Latine et au Moyen-Orient), ou en progression de 2,2 % si l'on exclut Genzyme.

Au **Japon**, le chiffre d'affaires du second trimestre a progressé de 26,6 %, à 699 millions d'euros (+14,3% en excluant Genzyme), soutenu par les ventes de Plavix® (+21,7 %, à 162 millions d'euros), d'Allegra® (+22,8 %, à 88 millions d'euros) et de vaccins (+63,9 %), et la contribution de Genzyme. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires enregistré au Japon a été de 1 368 millions d'euros (en progression de 20,4 %, +14,0% en excluant Genzyme), dont € 301 millions et € 274 millions générés respectivement par les ventes de Plavix® (+24,6 %) et d'Allegra® (+34,1%).

Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires du second trimestre a atteint 2 416 millions d'euros, soit une progression de 3,3 %, reflétant l'acquisition de Genzyme (chiffre d'affaires de 379 millions d'euros). En excluant Genzyme, le chiffre d'affaires enregistré aux États-Unis a reculé de 12,9 %. Ce recul reflète l'impact des génériques de Taxotere®, Lovenox® et Ambien®CR qui a été partiellement compensé par les ventes d'Allegra® OTC ainsi que les ventes de Jevtana® et Multaq® et la forte progression des ventes de Lantus®. Sur l'ensemble du premier semestre, le chiffre d'affaires réalisé aux États-Unis a été de 4 580 millions d'euros (soit une progression de 0,3 % et un recul de 8,6 % hors Genzyme).

En **Europe de l'Ouest**, le chiffre d'affaires au second trimestre a progressé de 0,9 %, à 2 380 millions d'euros. Ces chiffres tiennent compte des ventes réalisées par Genzyme d'un montant de 219 millions d'euros. Hors Genzyme, le chiffre d'affaires réalisé en Europe de l'Ouest a reculé de 9,4 %, du fait de la concurrence des génériques de Taxotere® et Plavix® et de l'impact des mesures d'austérité. Sur l'ensemble du premier semestre, les ventes dans cette région ont atteint 4 631 millions d'euros (soit un recul de 6,4 %, et de 11,5 % hors Genzyme).

## Recherche et Développement : Mise à jour

Depuis la dernière mise à jour du portefeuille de R&D, le 28 avril, des avancées importantes ont été réalisées avec plusieurs résultats positifs de Phase III concernant Lemtrada™ (alemtuzumab) pour le traitement de la sclérose en plaques de type récurrente-rémittente, Zaltrap™ (aflibercept) pour le traitement en seconde intention du cancer colorectal métastatique, Lyxumia® (lixisenatide) pour le traitement du diabète de type II et Visamerin™/Mulsevo™ (sémuloparine) pour la prévention des événements thromboemboliques veineux chez les patients débutant une chimiothérapie. Par ailleurs, un certain nombre de projets sont entrés en phase I ou en phase II et plusieurs partenariats supplémentaires ont également été signés.

Compte tenu des résultats positifs de Phase III obtenus depuis le début de l'année, les soumissions de 6 nouveaux produits sont attendues dans les 9 prochains mois :

- **Kynamro™** (mipomersen) - license de Isis Pharmaceuticals Inc - devrait faire l'objet d'une soumission aux États-Unis dans le courant du quatrième trimestre de cette année pour le traitement des patients souffrant d'hypercholestérolémie familiale homozygote (hoFH). Une demande d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) de mipomersen auprès de l'EMA (European Medicines Agency) pour le traitement des patients souffrant de hoFH et d'hypercholestérolémie familiale hétérozygote sévère (heFH) a été effectuée en juillet.
- **Visamerin® / Mulsevo®** (sémuloparine) devrait faire l'objet d'une soumission aux États-Unis et en Europe, dans le courant du troisième trimestre, pour la prévention des événements thromboemboliques veineux chez les patients débutant une chimiothérapie.
- **Aubagio®** (tériflunomide) devrait faire l'objet d'une soumission aux États-Unis au troisième trimestre 2011 pour le traitement de la sclérose en plaques récurrente. Le dépôt du dossier d'enregistrement en Europe est prévu pour le T1 de 2012.
- **Zaltrap™** (aflibercept) - alliance avec Regeneron - devrait faire l'objet d'une soumission aux États-Unis au troisième trimestre et en Europe dans le courant du quatrième trimestre 2011, pour le traitement en seconde intention du cancer colorectal métastatique.
- **Lyxumia®** (lixisenatide) - licence de Zealand Pharma - devrait faire l'objet d'une soumission en Europe, dans le courant du quatrième trimestre 2011, pour le traitement du diabète de type II.
- **Lemtrada™** (alemtuzumab<sup>11</sup>) devrait faire l'objet d'une soumission aux États-Unis et en Europe dans le courant du premier trimestre de 2012 et a obtenu de la FDA une évaluation accélérée dans le cadre de la procédure dite de « fast track ».

Fin juillet, le portefeuille de R&D comprend 65 projets de nouvelles entités moléculaires et de vaccins en développement clinique dont 17 en phase III ou faisant l'objet de demandes de mise sur le marché auprès des autorités de santé.

### Evolution du portefeuille de R&D en phase avancée :

Les résultats de phase III de l'étude GetGoal-L évaluant l'efficacité et la tolérance de **Lyxumia®** (lixisenatide) - licence de Zealand Pharma -, un agoniste des récepteurs GLP-1 en une injection quotidienne, en complément à une insuline basale (avec ou sans metformine) chez des patients atteints de diabète de Type 2, ont été annoncés en mai. Cette étude a atteint son critère d'évaluation principal en réduisant significativement le taux d'HbA1c des patients atteints de diabète de Type 2, par rapport au placebo, sans augmenter significativement leur risque d'hypoglycémie.

GetGoal-L est l'une des neuf études conduites dans le cadre du programme de développement clinique GetGoal de phase III et la seconde étude clinique visant à déterminer les bénéfices d'une injection une fois par jour de 20 µg de lixisénatide associée à de l'insuline basale.

En mai, dans le cadre de l'American Diabetes Association, les résultats de deux autres études de Phase III du programme Getgoal ont été présentés :

- **GetGoal-X** : Cette étude a démontré la non-infériorité de Lyxumia® une fois par jour dans la réduction de la glycémie et un moins grand nombre d'épisodes hypoglycémiques par rapport à l'exénatide deux fois par jour chez les patients atteints de diabète de Type 2.

<sup>11</sup> Genzyme développe alemtuzumab pour le traitement de la sclérose en plaques en collaboration avec Bayer HealthCare

- GetGoal-L Asia : Cette étude a montré que Lyxumia® améliore significativement le contrôle de la glycémie chez les patients asiatiques atteints de diabète de Type 2 insuffisamment contrôlé par insuline basale ± sulfamides hypoglycémisants.

Ainsi, les résultats positifs de quatre études de phase III du programme d'essais cliniques GetGoal (GetGoal MONO, GetGoal L-ASIA, GetGoal-X et GetGoal-L) ont été annoncés jusqu'à présent ; toutes ces études ont atteint leur critère d'évaluation principal en termes d'HbA1c et permis de confirmer le profil d'efficacité et de tolérance de Lyxumia® en une injection quotidienne, chez les diabétiques de Type 2. La plupart des autres études du programme GetGoal devraient être achevées fin 2011. Concernant le développement de la combinaison lixisenatide / Lantus®, le groupe estime pouvoir être en position de débiter la phase III avec le système d'administration projeté pour une utilisation commerciale, début 2013

Au début de juin, Sanofi et Regeneron ont annoncé que les résultats de l'étude de Phase III, VELOUR, ont montré que l'agent expérimental **Zaltrap™** (aflibercept), améliorerait significativement la survie des patients atteints d'un cancer colorectal métastatique ayant été traités antérieurement. Les résultats de l'étude VELOUR ont été présentés en juin au Congrès mondial de l'ESMO sur les cancers gastro-intestinaux et ont montré que l'ajout de Zaltrap™ à une chimiothérapie FOLFIRI améliorerait significativement la survie globale et la survie sans progression des patients précédemment traités avec oxaliplatine.

Outre l'étude VELOUR, le programme de développement de Zaltrap™ comporte une autre étude de Phase III et une étude de Phase II dont le recrutement est terminé :

- VENICE: traitement de 1ère ligne du cancer de la prostate métastatique hormono-résistant, en association avec le docétaxel et la prednisone (Phase III). En juillet, Regeneron a annoncé que cette étude sera comme prévu poursuivie jusqu'à son terme, sans aucune modification pour des raisons d'efficacité ou de tolérance. Cette décision s'appuie sur une recommandation récente émise par un comité de revue indépendant, à la suite d'une analyse intérimaire programmée.
- AFFIRM : traitement de 1ère ligne du cancer colorectal métastatique en association avec un traitement FOLFOX (Phase II). Les résultats sont attendus au deuxième semestre 2011.

Les résultats de l'étude SAVE-ONCO, évaluant l'efficacité et la tolérance de **Visamerin®/Mulsevo®** (sémuloparine) dans la prévention de la thromboembolie veineuse (TVP) symptomatique, de l'embolie pulmonaire non fatale et des décès liés à la thromboembolie veineuse (TEV) chez les patients débutant un traitement de chimiothérapie, ont été présentés au mois de juin dans le cadre du Congrès annuel de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) et ont été sélectionnés en vue de la remise des prix « Best of ASCO ». L'étude SAVE-ONCO a démontré par rapport au placebo que l'administration de sémuloparine à ces patients a permis de réduire de 64 % leur risque de TVP symptomatique, d'embolie pulmonaire non fatale ou de décès associé à une (TEV), et a ainsi atteint son critère d'évaluation principal. La sémuloparine a réduit le risque de formation de ce type d'événements thromboemboliques sans augmenter l'incidence des saignements majeurs.

En juin, de nouvelles données concernant l'agent expérimental **iniparib** (BSI-201) pour le traitement du cancer du sein métastatique triple négatif (mTNBC) ainsi que pour le traitement du cancer ovarien récurrent sensible et résistant au platine ont été présentées dans le cadre du Congrès annuel de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO).

- L'analyse de sous-groupes pré-planifiée de l'étude de Phase III randomisée, en ouvert, portant sur une chimiothérapie par gemcitabine et carboplatine avec ou sans iniparib dans le traitement du cancer du sein métastatique triple négatif, a montré que chez des patientes traitées en deuxième et troisième lignes la survie sans progression médiane a été de 4,2 mois dans le groupe iniparib, contre 2,9 mois dans le groupe chimiothérapie (HR=0,67, IC à 95 % [0,5, 0,92]). La survie globale médiane s'est établie pour sa part à 10,8 mois dans le groupe iniparib, contre 8,1 mois dans le groupe chimiothérapie (HR=0,65, IC à 95 % [0,46, 0,91]). Comme il a été déjà annoncé, les co-critères d'évaluation principaux de l'étude n'ont pas atteint le seuil de signification pour la survie globale ou la survie sans progression
- Les données d'analyse préliminaire de deux études de Phase II multicentrique, à un seul groupe de traitement, évaluant une chimiothérapie par gemcitabine et carboplatine en association avec iniparib dans le traitement du cancer ovarien récurrent, ont révélé que le taux de réponse global (réponses complètes et partielles) était de 65 % pour 40 patientes sensibles au platine ayant pu être évaluées et de 25 % pour 32 patientes résistantes au platine ayant pu être évaluées

Au début de juillet, les données d'une étude randomisée de Phase II dans le cancer avancé du poumon non à petites cellules, ont été présentées lors du World Congress of Lung Cancer. L'étude qui évaluait gemcitabine/ cisplatine/ iniparib versus gemcitabine/ cisplatine chez des patients non précédemment traités et présentant un cancer au stade IV du poumon non à petites cellules n'a pas atteint le critère d'évaluation principal d'amélioration de l'objectif du taux de réponse. Les données matures de survie sans progression ou de survie globale, critères d'évaluations secondaires seront disponibles au début de 2012. BSI-201 est évalué dans le cadre d'études de Phase III chez des patients atteints d'un cancer épidermoïde du poumon non à petites cellules. De plus, des recherches sont réalisées dans le domaine des biomarqueurs et de la médecine translationnelle.

Des analyses supplémentaires des résultats de Phase III sur **Kynamro**<sup>TM</sup> (mipomersen) ont été présentées dans le cadre du Congrès de l'European Atherosclerosis Society (EAS). Les données de deux études de Phase III randomisées, contrôlées par placebo, menées auprès de patients souffrant d'hypercholestérolémie familiale hétérozygote ont montré que mipomersen en complément à un traitement hypolipémiant de fond réduisait les taux de Lp(a), de LDL-Cholestérol et d'autres lipoprotéines athérogènes quand il est associé à un hypolipémiant de fond. La lipoprotéine (a) (Lp(a)) est un facteur de risque indépendant de maladie cardiaque et d'événements cardiovasculaires. Une présentation a également souligné le potentiel du mipomersen pour réduire la nécessité d'un recours à une LDL-aphérèse en abaissant les concentrations de LDL-Cholestérol bien en deçà du seuil à partir duquel l'aphérèse est envisageable.

Sanofi et sa filiale Genzyme ont annoncé en juillet les premiers résultats positifs de l'étude CARE-MS I, la première de deux études cliniques randomisées de Phase III comparant le médicament expérimental **Lemtrada**<sup>TM</sup> (alemtuzumab) au traitement approuvé de la sclérose en plaques, Rebif<sup>®</sup>, chez des patients atteints de sclérose en plaques de type récurrente-rémittente. Dans l'étude CARE-MS I, deux cycles annuels d'alemtuzumab ont eu comme résultat une réduction de 55 pour cent du taux de poussées par rapport à Rebif<sup>®</sup> au cours des deux ans de l'étude ( $p < 0,0001$ ), satisfaisant ainsi le premier critère principal d'évaluation et donc les critères prédéterminés du protocole pour déclarer que l'étude est un succès. La signification statistique n'a pas été obtenue pour le deuxième critère principal d'évaluation, qui est le délai écoulé jusqu'à une accumulation durable du handicap pendant six mois, en comparaison avec Rebif<sup>®</sup>. Après deux ans, 8 pour cent des patients traités avec alemtuzumab ont eu une augmentation durable (ou détérioration) du handicap, mesurée au moyen de l'échelle EDSS (Expanded Disability Status Scale), contre 11 pour cent pour ceux traités avec Rebif<sup>®</sup> (Hasard Ratio = 0,70,  $p=0,22$ ). Le profil de sécurité de Lemtrada<sup>TM</sup> est en cohérence avec celui de l'étude de phase II.

Un second essai clinique de phase III, CARE-MS II, est actuellement en cours pour évaluer et comparer alemtuzumab à Rebif<sup>®</sup> dans le traitement de patients atteints de sclérose en plaques récurrente rémittente, ayant déjà présenté une rechute sous traitement. Les premiers résultats de cette étude sont attendus au quatrième trimestre de 2011.

En juillet, Sanofi et Regeneron ont annoncé les résultats de deux essais cliniques de Phase IIb consacrés à **sarilumab** (REGN88/SAR153191), un nouvel anticorps entièrement humain de haute affinité ciblant le récepteur de l'interleukine-6 (IL-6R), administré par voie sous-cutanée, pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et de la spondylarthrite ankylosante (SA). L'étude de Phase IIb MOBILITY a montré que les patients traités par sarilumab en association avec le méthotrexate (ou MTX, traitement de fond standard), avaient présenté à 12 semaines une réponse cliniquement significative en termes d'amélioration des signes et des symptômes de la polyarthrite rhumatoïde modérée à sévère par rapport à ceux traités seulement par méthotrexate. Dans l'essai de phase IIb, dénommé ALIGN, sarilumab n'a pas permis d'obtenir d'améliorations significatives et cliniquement importantes des signes et symptômes de la spondylarthrite ankylosante active par rapport au placebo, chez des patients présentant une réponse inadéquate aux anti-inflammatoires non stéroïdiens.

Le recrutement des patients de l'étude de Phase III visant à évaluer l'efficacité de **Jevtana**<sup>®</sup> (cabazitaxel) en tant que traitement de première ligne du cancer de la prostate, a commencé au cours du second trimestre.

#### **Evolution du portefeuille de R&D en phase précoce :**

Quatre projets sont entrés en Phase I

- SAR125844, un inhibiteur de la Met Kinase, en oncologie;
- SAR407899, un inhibiteur de la RHO Kinase, pour le traitement de la néphropathie diabétique;
- SAR126119, un inhibiteur TAF1a pour le traitement de l'accident ischémique cérébral aigu, développé comme alternative éventuelle au SAR104772 actuellement en Phase I.
- SAR339658/ GBR500, un anticorps monoclonal pour le traitement de la maladie de Crohn et d'autres maladies auto-immunes chroniques, est entré en Phase I via le partenariat signé avec Glenmark Pharmaceuticals S.A.

Le développement de célivarone dans la prévention des chocs et des événements cliniques majeurs chez des patients ayant un défibrillateur cardiaque a été arrêté à la suite de résultats de Phase IIb négatifs.

Plusieurs étapes réglementaires concernant les vaccins ont été franchies au cours de la période :

- En mai, la FDA a approuvé la demande de licence biologique pour l'homologation du vaccin Fluzone® Intradermal. Fluzone® Intradermal est indiqué pour la vaccination des adultes âgés de 18 à 64 ans contre la grippe due aux sous-types A et B du virus grippal contenus dans le vaccin. Dans sa nouvelle formulation, Fluzone® Intradermal est le premier vaccin contre la grippe doté d'un système d'administration intradermique par micro-injection à être homologué aux États-Unis.
- Au mois de juillet, Sanofi Pasteur a lancé la procédure d'enregistrement d'Hexaxim™, le seul vaccin combiné pédiatrique 6-en-1, prêt à l'emploi, permettant de protéger les jeunes enfants contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite et les infections invasives causées par l'haemophilus influenzae de type b. Un Document Technique Commun (DTC) a été soumis à l'Agence Européenne des Médicaments conformément à la procédure décrite dans l'« Article 58 » pour l'évaluation des produits médicaux destinés exclusivement à des marchés situés en dehors de l'Union Européenne.

Plusieurs partenariats ont également été annoncés :

- La conclusion en mai d'un accord de licence avec Glenmark Pharmaceuticals S.A. pour le développement et la commercialisation du GBR500, un nouvel anticorps monoclonal pour le traitement de la maladie de Crohn et d'autres maladies auto-immunes chroniques. GBR500 est un antagoniste de l'intégrine VLA-2 (alpha2-bêta1). GBR500 vient de faire l'objet d'une étude de Phase I aux États-Unis et a été bien toléré, avec un bon profil pharmacocinétique.
- La signature également en mai d'une Alliance avec Medicines for Malaria Venture (MMV) pour la recherche de nouveaux traitements contre le paludisme. Un accord sur un premier projet de recherche qui sera mené dans le cadre de cette Alliance a été également annoncé.
- L'annonce en mai d'un accord de collaboration de trois ans avec la Fondation Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi), pour la recherche de nouveaux traitements contre neuf maladies tropicales négligées, définies par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et nécessitant de toute urgence le développement de nouveaux traitements, adaptés et efficaces pour traiter les patients des pays endémiques.
- En juin, une collaboration de recherche de deux ans a été conclue avec Audion Therapeutics pour le développement de traitements potentiels de la déficience auditive, à travers l'optimisation de petites molécules par le biais de la médecine régénérative. Selon les termes de cet accord, Sanofi aura la possibilité d'exploiter sous licence les technologies détenues par Audion correspondant aux recherches menées dans le cadre de cette collaboration.
- Une collaboration de recherche avec le Weill Cornell Medical College a été annoncée en juin pour identifier de nouveaux anti-infectieux dans l'objectif d'écourter le traitement de la tuberculose et de potentiellement fournir des thérapies efficaces contre les souches de la tuberculose sensibles et résistantes aux médicaments.
- Un accord de recherche internationale exclusive et d'une option de licence avec Rib-X Pharmaceuticals, Inc. portant sur de nouvelles classes d'antibiotiques issues du programme Rib-X's RX-04 pour le traitement d'infections causées par des pathogènes résistants à gram positif et à gram négatif.

# Résultats financiers du second trimestre 2011

## Résultat net des activités<sup>1</sup>

Sur le second trimestre, Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 8 349 millions d'euros, en progression de 0,5 % à données publiées. À taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 6,9 %, reflétant l'acquisition de Genzyme (chiffre d'affaires de 796 millions d'euros), l'impact de la réforme de la santé aux États-Unis, les mesures d'austérité prises au sein de l'Union Européenne, et la perte d'un chiffre d'affaires de 778 millions d'euros due à la concurrence des génériques. Les « Autres revenus » ont progressé de 2,4 %, à 422 millions d'euros, reflétant la croissance des ventes de Plavix<sup>®</sup> aux États-Unis, partiellement compensée par un effet dollar défavorable.

La **marge brute** a atteint 6 183 millions d'euros, soit une progression de 1,8 % à taux de change constants ou un recul de 5,0 % à données publiées. Le ratio du coût des ventes sur le chiffre d'affaires a été de 31,0 %, soit 4,4 points de plus que celui du deuxième trimestre de 2010 mais presque égal à celui du premier trimestre de 2011 (30,4 %). La baisse de ce ratio reflète principalement l'impact de la concurrence des génériques (représentant un impact de 2.5 points) ainsi que l'effet des taux de change.

Les **frais de recherche et développement** ont atteint 1 197 millions d'euros, soit une hausse de 7,0 % (ou de 12,6 % à taux de change constants). Si l'on exclut Genzyme, ces frais se sont repliés de 1,0 % à taux de change constants. Le ratio des frais de R&D sur le chiffre d'affaires a atteint 14,3 %, soit une hausse de 0,8 point par rapport au second trimestre de 2010.

Les **frais commerciaux et généraux** ont atteint 2 268 millions d'euros, soit une augmentation de 6,7 % (ou de 13,3 % à taux de change constants). Si l'on exclut Genzyme, ces frais sont restés stables (+0,1 %) à taux de change constants et intègrent les frais de lancement de Jevtana<sup>®</sup> au sein de l'Union Européenne, les investissements dans Allegra<sup>®</sup> OTC aux États-Unis et l'effort promotionnel accru sur Lantus<sup>®</sup> aux États-Unis. Le ratio des frais commerciaux et généraux sur le chiffre d'affaires a atteint 27,2 %, soit 1,6 point de plus que celui du deuxième trimestre de 2010.

Les **autres produits d'exploitation nets de charges** représentent un produit net de 7 millions d'euros contre un produit 27 millions d'euros au second trimestre de 2010. Cette ligne intègre 23 millions d'euros de frais liés à l'acquisition de Genzyme. Ces produits incluent également un léger gain de change résultant de la politique de couverture, alors qu'une perte de change avait été enregistrée au second trimestre de 2010.

La **contribution des sociétés mises en équivalence** a atteint 278 millions d'euros, soit une augmentation de 12,1 % par rapport au deuxième trimestre de 2010. La quote-part du profit après impôt provenant des territoires gérés par BMS dans le cadre de l'alliance sur Plavix<sup>®</sup> et Avapro<sup>®</sup> a atteint 274 millions d'euros, soit une hausse de 11,3 %, soutenue par la performance de Plavix<sup>®</sup> aux États-Unis.

La **part attribuable aux intérêts non contrôlants** a été de 58 millions d'euros, soit un recul de 17,1 %. Les profits avant impôt versés à BMS au titre des territoires gérés par sanofi ont reculé de 19,7 %, à 53 millions d'euros, en raison de la concurrence des génériques de clopidogrel en Europe.

Le **résultat opérationnel des activités** a été de 2 945 millions d'euros, soit une baisse de 15,2 % ou de 9,5 % à taux de change constants.

Les **charges financières nettes de produits** ont été de 100 millions d'euros contre 95 millions d'euros, reflétant le faible coût de financement de l'acquisition de Genzyme. La dette brute moyenne a augmenté de 11,2 milliards d'euros (à 20.5 milliards) par rapport au second trimestre de 2010 et sur la même période, le coût de la dette a été réduit de 2,1 points, à 2,0 %.

Le **taux d'impôt** effectif a été de 26,5 % contre 28,1 % au second trimestre 2010. Ce recul est dû à une anticipation d'un taux d'imposition plus faible pour l'ensemble de l'année en raison d'un effet favorable de pays bénéficiant de taux d'impôt plus faible.

Le **résultat net des activités<sup>1</sup>** a été de 2 150 millions d'euros, soit une baisse de 13,2 %. À taux de change constants, le recul a été de 7,0 %.

**Le bénéfice net par action (BNPA) des activités<sup>1</sup>** a été de 1,64 euros, soit une baisse de 13,7 % par rapport au second trimestre 2010. À taux de change constants, le bénéfice net par action des activités<sup>1</sup> a reculé de 7,4 %.

<sup>1</sup> Voir l'Annexe 10 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 6 pour le passage du résultat net des activités au résultat net consolidé- Part attribuable aux actionnaires de Sanofi.

# Résultats financiers du premier semestre 2011

## Résultat net des activités<sup>1</sup>

Sur l'ensemble du premier semestre, Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 16 128 millions d'euros, en repli de 0,5 % à données publiées. À taux de change constants, le chiffre d'affaires a enregistré une progression de 1,0 %, reflétant à la fois l'impact de la consolidation de Genzyme à compter du 1<sup>er</sup> avril, l'impact de la réforme de la santé aux États-Unis, les mesures d'austérité prises au sein de l'Union Européenne, et la perte d'un chiffre d'affaires de 1 347 millions d'euros due à la concurrence des génériques. Les « Autres revenus » ont progressé de 3,5 %, à 835 millions d'euros, reflétant l'impact positif de la croissance des ventes de Plavix<sup>®</sup> aux États-Unis, (+12,2 %) partiellement compensée par un effet dollar défavorable.

La **marge brute** a atteint 12 013 millions d'euros, soit un recul de 4,9 % ou de 3,0 % à taux de change constants. Le ratio du coût des ventes sur le chiffre d'affaires a été de 30,7 %, soit une augmentation de 3,6 points principalement due à l'impact de la concurrence des génériques.

Les **frais de recherche et développement** ont atteint 2 297 millions d'euros, soit une progression de 1,4 % ou de 3,2% à taux de change constants. Si l'on exclut Genzyme, ces frais ont reculé de 3,5 % à taux de change constants, reflétant l'effet de la réorganisation mise en place au cours des dernières années. Le ratio des frais de R&D sur le chiffre d'affaires a atteint 14,2 %, soit une augmentation de 0,2 point par rapport au premier semestre de 2010.

Les **frais commerciaux et généraux** ont atteint 4 201 millions d'euros, soit une progression de 6,0 % ou de 7,9 % à taux de change constants. Si l'on exclut Genzyme, ces frais ont progressé de 0,8 % à taux de change constants, reflétant les frais de lancement de Jevtana<sup>®</sup> au sein de l'Union Européenne et d'Allegra<sup>®</sup> OTC aux États-Unis, ainsi que l'effort promotionnel accru sur Lantus<sup>®</sup> aux États-Unis. Le ratio des frais commerciaux et généraux sur le chiffre d'affaires a atteint 26,0 %, contre 24,5 % au premier semestre de 2010.

Les **autres produits d'exploitation nets de charges** ont représenté une charge de 23 millions d'euros, contre un produit de 102 millions d'euros au premier semestre de 2010 dans lequel était inclus un paiement de 87 millions d'euros reçu de Teva au titre des ventes de Copaxone<sup>®</sup> réalisées en Amérique du Nord sur le premier trimestre de 2010 (ces paiements ont cessé à compter de la fin du premier trimestre de 2010). Cette ligne inclut également un léger gain de change résultant de la politique de couverture, alors qu'une perte de change avait été enregistrée en 2010.

La **contribution des sociétés mises en équivalence** a atteint 570 millions d'euros, soit une augmentation de 16,1 % par rapport au premier semestre de 2010 due à une augmentation de 15,4 % de la quote-part après impôt provenant des territoires gérés par BMS dans le cadre de l'alliance sur Plavix<sup>®</sup> et Avapro<sup>®</sup> (548 millions d'euros).

La **part attribuable aux intérêts non contrôlants** a été de 136 millions d'euros, soit un recul de 8,1 % dû à la concurrence des génériques de clopidogrel en Europe (les profits avant impôt versés à BMS au titre des territoires gérés par sanofi ont reculé de 8,8 %, à 125 millions d'euros).

Le **résultat opérationnel des activités** a été de 5 972 millions d'euros, soit une baisse de 12,7% ou de 12,4% à taux de change constants.

Les **charges financières nettes de produits** ont été de 178 millions d'euros contre 140 millions d'euros au premier semestre de 2010, et ce malgré l'acquisition de Genzyme. Au premier trimestre de 2010, cette ligne a enregistré une plus-value de 47 millions d'euros réalisée sur la vente de la participation dans Novoxel.

Le **taux d'impôt** effectif a été de 27,5 % contre 28,2 % au premier semestre de 2010.

Le **résultat net des activités<sup>1</sup>** a été de 4 320 millions d'euros, soit une baisse de 11,9% ou de 11,5% à taux de change constants. Le ratio du résultat net des activités<sup>1</sup> sur le chiffre d'affaires a été de 26,8 % contre 30,3 % au titre du premier semestre de 2010.

Le **bénéfice net par action (BNPA)** des activités<sup>1</sup> a été de 3,30 euros, soit une baisse de 12,2 % par rapport celui du premier semestre de 2010 qui était de 3,76 euros. À taux de change constants, le bénéfice net par action des activités<sup>1</sup> a reculé de 11,7%.

<sup>1</sup> Voir l'Annexe 10 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 6 pour le passage du résultat net des activités au résultat net consolidé- Part attribuable aux actionnaires de Sanofi.

## Passage du résultat net des activités au résultat net consolidé (voir Annexe 6)

Le passage du résultat net des activités au résultat net consolidé - Part attribuable aux actionnaires de Sanofi pour le premier semestre 2011 fait ressortir les éléments suivants :

- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 1 701 millions d'euros liée à la comptabilisation des acquisitions selon la méthode dite de l'acquisition (principalement Aventis, pour un montant de 1 059 millions d'euros, Genzyme pour un montant de 242 millions d'euros et Merial pour un montant de 165 millions d'euros) et aux acquisitions des immobilisations incorporelles (licences/produits pour un montant de 94 millions d'euros). La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles au titre du second trimestre a été de 965 millions d'euros (principalement Aventis, pour un montant de 523 millions d'euros, Genzyme, pour un montant de 242 millions d'euros et Merial pour un montant de 84 millions d'euros) dont 44 millions d'euros liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles (licences/produits). Cet élément n'a pas d'impact sur la trésorerie du Groupe.
- Une dépréciation des immobilisations incorporelles de 69 millions d'euros (dont 37 millions au cours du second trimestre liés à plusieurs produits). Cet élément n'a pas d'impact sur la trésorerie du Groupe.
- Une charge de 66 millions d'euros reflétant un ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés au regroupement d'entreprises avec TargeGen (47 millions d'euros), et Genzyme comprenant les impacts liés au complément de prix Bayer (14 millions d'euros) et au CVR (5 millions d'euros).
- Une charge de 264 millions d'euros résultant de l'écoulement des stocks des acquisitions de la période, réévalués à leur juste valeur, liée à la comptabilisation des acquisitions selon la méthode dite de l'acquisition, dont 262 millions au cours du second trimestre (liés à Genzyme). Cet élément n'a pas d'impact sur la trésorerie du Groupe.
- 467 millions d'euros de coûts de restructuration (dont 345 millions d'euros au cours du second trimestre liés à la poursuite de la réorganisation de la R&D, des Affaires industrielles et des Opérations en Europe).
- Une charge d'amortissement non récurrente de 517 millions d'euros, comptabilisée sur le T1 2011, due au changement relatif aux actifs de Merial qui étaient classés auparavant comme « destinés à être cédés ou échangés » conformément à l'IFRS5. Cette charge correspond aux amortissements des actifs de Merial qui auraient été comptabilisés pour la période allant du 18 septembre 2009 au 31 décembre 2010, si ces actifs n'avaient pas été classés comme « destinés à être cédés ou échangés ». Cet élément n'a pas d'impact sur la trésorerie du Groupe.
- 1 002 millions d'euros d'impact fiscal provenant des éléments susmentionnés, dont 559 millions d'euros d'impôts différés générés par la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et par la charge d'amortissement non récurrente des actifs de Merial, 78 millions d'euros générés par l'écoulement des stocks des sociétés achetées et 150 millions d'euros liés aux coûts de restructuration. L'impact fiscal sur le deuxième trimestre a été de 492 millions d'euros, dont 296 millions d'euros d'impôts différés générés par la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles, 78 millions d'euros générés par l'écoulement des stocks des sociétés achetées et 108 millions d'euros liés aux coûts de restructuration. (voir Annexe 6).
- Au niveau de la contribution des sociétés mises en équivalence, une charge de 14 millions d'euros (dont 7 millions d'euros au titre du second trimestre de 2011) nette d'impôt, principalement liée à la quote-part détenue relative à l'amortissement des immobilisations incorporelles. Cet élément n'a pas d'impact sur la trésorerie du Groupe.



## Un cash flow opérationnel important sur le premier semestre 2011 (voir Annexes 8 et 9)

Le Groupe a généré un cash flow opérationnel après besoin en fonds de roulement et avant coûts de restructuration de 4 362 millions d'euros, soit une diminution de 11,7 % par rapport au premier semestre de 2010. Ce cash flow a largement permis de financer les investissements (768 millions d'euros), le dividende versé par Sanofi (1 372 millions d'euros), le rachat d'actions (113 millions d'euros) et les coûts de restructuration (353 millions d'euros). Les acquisitions et partenariats réalisés au cours de la période (pour un montant total de 13 999 millions) ont concerné principalement Genzyme (13 528 millions d'euros) et BMP Sunstone (363 millions d'euros), avec pour conséquence une augmentation de la dette nette qui, entre le 31 décembre 2010 et la fin du second trimestre de 2011, est passée de 1 577 millions d'euros à 13 231 millions d'euros (dette de 19 793 millions d'euros, trésorerie nette positive de 6 562 millions d'euros).

\*\*\*\*\*

Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels ont été effectuées. Le rapport d'examen limité est en cours d'émission.

\*\*\*\*\*

## Forward-Looking Statements

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2010 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2010 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

# Annexes

## Liste des annexes

Annexe 1 : Chiffre d'affaires consolidé par produit au titre du second trimestre et du premier semestre de 2011

Annexe 2 : Chiffre d'affaires consolidé par produit et zone géographique au titre du second trimestre et du premier semestre de 2011

Annexe 3 : Répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité

Annexe 4 : Chiffre d'affaires des plateformes de croissance

Annexe 5: Compte de résultat net des activités du second trimestre 2011 et du premier semestre 2011

Annexe 6: Passage du résultat net des activités au résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi

Annexe 7: Compte de résultat consolidé: Second trimestre 2011 et premier semestre 2011

Annexe 8: Tableau de variation de l'endettement net

Annexe 9: Bilan consolidé simplifié

Annexe 10: Définitions

## Annexe 1 : chiffre d'affaires consolidé par produit au titre du second trimestre et du premier semestre de 2011

Chiffre d'affaires T2 2011 (millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	Var. à données publiées
Lantus <sup>®</sup>	969	+14,5 %	+4,6 %
Apidra <sup>®</sup>	53	+29,5 %	+20,5 %
Insuman <sup>®</sup>	33	+3,0 %	0,0 %
Amaryl <sup>®</sup>	109	-9,5 %	-13,5 %
<b>Total Diabète</b>	<b>1 168</b>	<b>+12,4 %</b>	<b>+3,5 %</b>
Lovenox <sup>®</sup>	536	-34,8 %	-38,1 %
Plavix <sup>®</sup>	510	-2,4 %	-5,2 %
Taxotere <sup>®</sup>	204	-64,5 %	-65,9 %
Aprovel <sup>®</sup>	343	+3,6 %	+1,5 %
Eloxatin <sup>®</sup>	248	+194,7 %	+163,8 %
Multaq <sup>®</sup>	68	+89,7 %	+74,4 %
Jevtana <sup>®</sup>	48	-	-
Stilnox <sup>®</sup> /Ambien <sup>®</sup> /Ambien CR <sup>®</sup> /Myslee <sup>®</sup>	116	-45,5 %	-47,3 %
Allegra <sup>®</sup>	119	-18,2 %	-19,6 %
Copaxone <sup>®</sup>	119	-9,9 %	-9,2 %
Tritace <sup>®</sup>	95	-6,6 %	-10,4 %
Depakine <sup>®</sup>	100	+7,3 %	+4,2 %
Xatral <sup>®</sup>	64	-9,1 %	-16,9 %
Actonel <sup>®</sup>	43	-31,3 %	-32,8 %
Nasacort <sup>®</sup>	31	-39,3 %	-44,6 %
<b>Autres produits</b>	<b>1 461</b>	<b>-3,9 %</b>	<b>-7,3 %</b>
<b>Santé Grand Public</b>	<b>644</b>	<b>+17,6 %</b>	<b>+11,4 %</b>
<b>Génériques</b>	<b>434</b>	<b>+17,6 %</b>	<b>+13,9 %</b>
<b>Genzyme</b>	<b>796</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
<b>Total Produits pharmaceutiques</b>	<b>7 147</b>	<b>+7,7 %</b>	<b>+1,6 %</b>
<b>Vaccins</b>	<b>706</b>	<b>+2,5 %</b>	<b>-5,6 %</b>
<b>Santé animale</b>	<b>496</b>	<b>+1,1 %</b>	<b>-5,3 %</b>
<b>Total</b>	<b>8 349</b>	<b>+6,9 %</b>	<b>+0,5 %</b>

### Vaccins

Chiffre d'affaires T2 2011 (millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	Var. à données publiées
Vaccins Polio/Pertussis/Hib	267	+1,8 %	-5,0 %
Vaccins contre la grippe*	57	-26,8 %	-30,5 %
Vaccins Méningite/Pneumonie	121	+0,2 %	-9,7 %
Vaccins Rappel adultes	110	+9,8 %	-1,8 %
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	90	-7,9 %	-10,9 %
Autres vaccins	61	+85,3 %	+60,5 %
<b>Total vaccins</b>	<b>706</b>	<b>+2,5 %</b>	<b>-5,6 %</b>

\*Vaccins saisonniers et pandémiques

### Santé animale

Chiffre d'affaires T2 2011 (millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	Var. à données publiées
Frontline <sup>®</sup> et autres produits fipronil	189	-6,8 %	-14,1 %
Vaccins	159	+4,4 %	-0,6 %
Avermectin	93	+9,9 %	+2,2 %
Autre	55	+9,4 %	+3,8 %
<b>Total</b>	<b>496</b>	<b>+1,1 %</b>	<b>-5,3 %</b>

Chiffre d'affaires S1 2011 (millions d'euros)	S1 2011	Var. à changes constants	Var. à données publiées
Lantus®	1 894	+13,9 %	+10,4 %
Apidra®	102	+25,3 %	+22,9 %
Insuman®	64	-4,5 %	-4,5 %
Amaryl®	217	-7,7 %	-7,3 %
<b>Total Diabète</b>	<b>2 281</b>	<b>+11,5 %</b>	<b>+8,6 %</b>
Lovenox®	1 119	-30,9 %	-31,6 %
Plavix®	994	-8,4 %	-7,4 %
Taxotere®	586	-49,1 %	-48,1 %
Aprovel®	663	-0,3 %	-0,3 %
Eloxatin®	436	+185,6 %	+172,5 %
Multaq®	131	+114,3 %	+107,9 %
Jevtana®	96	-	-
Stilnox®/Ambien®/Ambien CR®/Myslee®	232	-48,8 %	-47,4 %
Allegra®	335	-1,6 %	+5,0 %
Copaxone®	233	-11,8 %	-11,1 %
Tritace®	194	-7,1 %	-8,1 %
Depakine®	196	+6,0 %	+6,5 %
Xatral®	129	-13,1 %	-15,7 %
Actonel®	91	-28,2 %	-26,6 %
Nasacort®	74	-26,9 %	-28,8 %
<b>Autres produits</b>	<b>2 940</b>	<b>-3,6 %</b>	<b>-3,9 %</b>
<b>Santé Grand Public</b>	<b>1 356</b>	<b>+28,1 %</b>	<b>+26,8 %</b>
<b>Génériques</b>	<b>848</b>	<b>+17,3 %</b>	<b>+17,1 %</b>
<b>Genzyme</b>	<b>796</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
<b>Total Produits pharmaceutiques</b>	<b>13 730</b>	<b>+3,3 %</b>	<b>+1,9 %</b>
<b>Vaccins</b>	<b>1 308</b>	<b>-20,3 %</b>	<b>-22,7 %</b>
<b>Santé animale</b>	<b>1 090</b>	<b>+6,7 %</b>	<b>+5,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>16 128</b>	<b>+1,0 %</b>	<b>-0,5 %</b>

## Vaccins

Chiffre d'affaires S1 2011 (millions d'euros)	S1 2011	Var. à changes constants	Var. à données publiées
Vaccins Polio/Pertussis/Hib	494	+4,1 %	+2,3 %
Vaccins contre la grippe*	158	-69,9 %	-70,3 %
Vaccins Méningite/Pneumonie	183	-12,6 %	-18,3 %
Vaccins Rappel adultes	206	+15,6 %	+10,8 %
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	171	-10,9 %	-11,4 %
Autres vaccins	96	+39,9 %	+29,7 %
<b>Total vaccins</b>	<b>1 308</b>	<b>-20,3 %</b>	<b>-22,7 %</b>

\*Vaccins saisonniers et pandémiques

## Santé animale

Chiffre d'affaires S1 2011 (millions d'euros)	S1 2011	Var. à changes constants	Var. à données publiées
Frontline® et autres produits fipronil	459	+4,7 %	+2,9 %
Vaccins	325	+9,7 %	+8,7 %
Avermectin	198	+6,4 %	+5,3 %
Autre	108	+6,7 %	+3,8 %
<b>Total</b>	<b>1 090</b>	<b>+6,7 %</b>	<b>+5,1 %</b>

## Annexe 2: chiffre d'affaires consolidé par produit et zone géographique au titre du second trimestre et du premier semestre de 2011

### Second-trimestre 2011

#### Produits pharmaceutiques

Chiffre d'affaires T2 2011 (millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Variation à taux de change constants	États-Unis	Variation à taux de change constants	Marchés Emergents	Variation à taux de change constants	Reste du monde	Variation à taux de change constants
Lantus®	188	+9,3 %	566	+12,4 %	160	+29,3 %	55	+16,7 %
Apidra®	20	+25,0 %	18	+17,6 %	11	+50,0 %	4	+66,7 %
Amaryl®	9	-18,2 %	1	-57,0 %	57	+8,6 %	42	-26,8 %
Insuman®	26	-3,7 %	0		7	+33,3 %	0	
<b>Total Diabète</b>	<b>247</b>	<b>+9,3 %</b>	<b>585</b>	<b>+12,5 %</b>	<b>235</b>	<b>+24,4 %</b>	<b>101</b>	<b>-4,7 %</b>
Lovenox®	212	+9,8 %	160	-64,7 %	142	+9,6 %	22	+4,8 %
Plavix®	110	-37,0 %	53*	-5,4 %	173	+10,6 %	174	+25,9 %
Taxotere®	51	-73,3 %	34	-84,0 %	73	-30,4 %	46	-24,6 %
Aprovel®	200	-6,2 %	13*	+44,4 %	95	+11,6 %	35	+43,5 %
Eloxatin®	10	-9,1 %	182	+613,8 %	40	+16,2 %	16	+11,8 %
Multaq®	17	+157,1 %	47	+74,2 %	2		2	ns
Jevtana®	9		35		3		1	ns
Stilnox®/Ambien®/Ambien CR®/ Myslee®	13	0,0 %	20	-81,7 %	16	-10,5 %	67	+8,1 %
Allegra®	4	-33,3 %	0		26	+16,7 %	89	+23,6 %
Copaxone®	113	-7,4 %	0		0	-100,0 %	6	0,0 %
Tritace®	44	-10,2 %	0		47	0,0 %	4	-28,6 %
Depakine®	37	0,0 %	0		59	+13,0 %	4	0,0 %
Xatral®	16	0,0 %	32	-14,0 %	16	-11,1 %	0	-
Actonel®	15	-46,4 %	0		21	-18,5 %	7	-22,2 %
Nasacort®	8		16	-53,8 %	6		1	-50,0 %
<b>Santé Grand Public</b>	<b>157</b>	<b>+1,3 %</b>	<b>145</b>	<b>+73,4 %</b>	<b>283</b>	<b>+10,6 %</b>	<b>59</b>	<b>+3,6 %</b>
<b>Génériques</b>	<b>111</b>	<b>+13,4 %</b>	<b>34</b>	<b>+85,7 %</b>	<b>279</b>	<b>+13,8 %</b>	<b>10</b>	<b>+10,0 %</b>
<b>Autres</b>	<b>614</b>	<b>-8,5 %</b>	<b>127</b>	<b>-24,5 %</b>	<b>528</b>	<b>+5,6 %</b>	<b>192</b>	<b>+6,2 %</b>
<b>Genzyme</b>	<b>219</b>		<b>379</b>		<b>115</b>		<b>83</b>	
<b>Total Pharma</b>	<b>2 207</b>	<b>+1,0 %</b>	<b>1 862</b>	<b>+3,8 %</b>	<b>2 159</b>	<b>+14,5 %</b>	<b>919</b>	<b>+19,5 %</b>

\*Ventes de principe actif pour l'entité américaine gérée par BMS

#### Vaccins

Chiffre d'affaires T2 2011 (millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Variation à taux de change constants	États-Unis	Variation à taux de change constants	Marchés Emergents	Variation à taux de change constants	Reste du monde	Variation à taux de change constants
Vaccins Polio/Pertussis/Hib	7	-58,8 %	109	-8,2 %	112	+12,6 %	39	+48,1 %
Vaccins contre la grippe*	0		0		55	-16,2 %	2	-78,6 %
Vaccins Méningite/Pneumonie	1	0,0 %	96	-1,8 %	22	+15,0 %	2	
Vaccins Rappels adultes	22	+69,2 %	78	+1,1 %	5	-28,6 %	5	+75,0 %
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	7	+75,0 %	24	+17,4 %	48	-21,0 %	11	-16,7 %
Autres vaccins	3	-25,0 %	50	+100,0 %	3	+25,0 %	5	+279,5 %
<b>Total vaccins</b>	<b>40</b>	<b>+2,6 %</b>	<b>357</b>	<b>+5,4 %</b>	<b>245</b>	<b>-3,4 %</b>	<b>64</b>	<b>+10,2 %</b>

\*Vaccins saisonniers et pandémiques

#### Santé animale

Chiffre d'affaires T2 2011 (millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Variation à taux de change constants	États-Unis	Variation à taux de change constants	Marchés Emergents	Variation à taux de change constants	Reste du monde	Variation à taux de change constants
Frontline® et autres produits fipronil	58	+9,3 %	101	-13,4 %	23	+9,5 %	7	-36,4 %
Vaccins	42	-4,5 %	32	+12,5 %	82	+9,0 %	3	-33,3 %
Avermectin	13	0,0 %	47	+3,9 %	15	+23,1 %	18	+28,6 %
Autre	20	-13,0 %	17	+5,0 %	9	0,0 %	9	
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>0,0 %</b>	<b>197</b>	<b>-4,6 %</b>	<b>129</b>	<b>+9,8 %</b>	<b>37</b>	<b>+16,1 %</b>

## Premier semestre 2011

### Produits pharmaceutiques

Chiffre d'affaires S1 2011 (millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Variation à taux de change constants	États-Unis	Variation à taux de change constants	Marchés Emergents	Variation à taux de change constants	Reste du monde	Variation à taux de change constants
Lantus®	362	+5,3 %	1 129	+13,5 %	296	+24,7 %	107	+22,9 %
Apidra®	39	+21,9 %	33	+12,9 %	21	+37,5 %	9	+100,0 %
Amaryl®	17	-22,7 %	2	-33,3 %	114	+7,2 %	84	-20,4 %
Insuman®	50	-9,1 %	0		14	+16,7 %	0	
<b>Total Diabète</b>	<b>472</b>	<b>+4,2 %</b>	<b>1 164</b>	<b>13,3 %</b>	<b>445</b>	<b>+19,9 %</b>	<b>200</b>	<b>+1,6 %</b>
Lovenox®	419	+4,5 %	382	-58,5 %	274	+12,7 %	44	+5,0 %
Plavix®	219	-42,2 %	104*	-4,6 %	347	+8,3 %	324	+18,1 %
Taxotere®	125	-67,2 %	202	-54,7 %	156	-23,5 %	103	-11,1 %
Aprovel®	395	-7,3 %	23*	+35,3 %	188	+11,4 %	57	+6,1 %
Eloxatin®	24		301	+773,0 %	79	+12,9 %	32	+6,7 %
Multaq®	34	+209,1 %	91	+88,2 %	3		3	+100,0 %
Jevtana®	11		81		4		0	
Stilnox®/Ambien®/Ambien CR®/ Myslee®	27	0,0 %	43	-83,2 %	31	-8,8 %	131	+9,8 %
Allegra®	8	-20,0 %	5	-94,9 %	48	+16,7 %	274	+34,6 %
Copaxone®	222	-9,8 %	0		0	-100,0 %	11	+11,1 %
Tritace®	88	-11,1 %	0		95	0,0 %	11	-26,7 %
Depakine®	72	-2,7 %	0		116	+12,6 %	8	0,0 %
Xatral®	31	-11,4 %	65	-17,1 %	32	-8,6 %	1	+100,0 %
Actonel®	30	-47,4 %	0		42	-12,5 %	19	-10,5 %
Nasacort®	15	-11,8 %	45	-36,1 %	12	0,0 %	2	0,0 %
<b>Santé Grand Public</b>	<b>343</b>	<b>+3,6 %</b>	<b>314</b>	<b>+126,0 %</b>	<b>584</b>	<b>+19,4 %</b>	<b>115</b>	<b>+8,2 %</b>
Génériques	227	+8,2 %	66	+73,2 %	537	+18,1 %	18	-19,0 %
Autres	1 263	-7,8 %	261	-18,5 %	1 039	+5,7 %	377	+0,6 %
Genzyme	219		379		115		83	
<b>Total Pharma</b>	<b>4 244</b>	<b>-6,0 %</b>	<b>3 526</b>	<b>+0,2 %</b>	<b>4 147</b>	<b>+13,1 %</b>	<b>1 813</b>	<b>+14,5 %</b>

\*Ventes de principe actif pour l'entité américaine gérée par BMS

### Vaccins

Chiffre d'affaires S1 2011 (millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Var. à changes constants	États-Unis	Var. à changes constants	Marchés Emergents	Var. à changes constants	Reste du monde	Var. à changes constants
Vaccins Polio/Pertussis/Hib	17	-50,0 %	209	-2,7 %	215	+18,7 %	53	+22,0 %
Vaccins contre la grippe*	0	-100,0 %	0	-100,0 %	147	-67,2 %	11	-28,6 %
Vaccins Méningite/Pneumonie	1	-66,7 %	130	-19,2 %	47	+20,0 %	5	-18,5 %
Vaccins Rappel adultes	42	+57,7 %	142	+8,6 %	12	-20,0 %	10	+83,3 %
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	11	-8,3 %	41	+10,0 %	98	-18,3 %	21	-9,5 %
Autres vaccins	6	0,0 %	76	+43,9 %	8	+14,3 %	6	+85,3 %
<b>Total vaccins</b>	<b>77</b>	<b>-41,5 %</b>	<b>598</b>	<b>-1,7 %</b>	<b>527</b>	<b>-35,2 %</b>	<b>106</b>	<b>+12,2 %</b>

\*Vaccins saisonniers et pandémiques

### Santé animale

Chiffre d'affaires S1 2011 (millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Var. à changes constants	États-Unis	Var. à changes constants	Marchés Emergents	Var. à changes constants	Reste du monde	Var. à changes constants
Frontline® et autres produits fipronil	138	+6,2 %	255	+4,3 %	41	+11,1 %	25	-8,0 %
Vaccins	99	+1,0 %	60	+8,6 %	160	+19,4 %	6	-33,3 %
Avermectin	30	+3,4 %	106	+0,9 %	27	+17,4 %	35	+23,1 %
Autre	43	-4,4 %	35	+5,6 %	17	0,0 %	13	+116,7 %
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>+2,6 %</b>	<b>456</b>	<b>+4,1 %</b>	<b>245</b>	<b>+16,2 %</b>	<b>79</b>	<b>+12,1 %</b>

### Annexe 3 : Répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	T2 2011	T2 2010	S1 2011	S1 2010
Produits pharmaceutiques	7 147	7 035	13 730	13 476
Vaccins	706	748	1 308	1 692
Merial	496	524	1 090	1 037
<b>Total</b>	<b>8 349</b>	<b>8 307</b>	<b>16 128</b>	<b>16 205</b>

### Annexe 4: Chiffre d'affaires des plateformes de croissance

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	T2 2011	Var. à changes constants	S1 2011	Var. à changes constants
<b>Marchés Émergents<sup>1/2</sup></b>	<b>2 533</b>	<b>+12,3 %</b>	<b>4 919</b>	<b>+4,9 %</b>
<i>Marchés Émergents hors Diabète, Vaccins, Santé Grand Public, et nouveaux produits</i>	<b>1 521</b>	<b>+5,0 %</b>	<b>2 996</b>	<b>+ 6,2 %</b>
<b>Diabète</b>	<b>1 168</b>	<b>+12,4 %</b>	<b>2 281</b>	<b>+11,5 %</b>
<b>Vaccins</b>	<b>706</b>	<b>+2,5 %</b>	<b>1 308</b>	<b>-20,3 %</b>
<b>Santé Grand Public</b>	<b>644</b>	<b>+17,6 %</b>	<b>1 356</b>	<b>+28,1 %</b>
<b>Santé Animale</b>	<b>496</b>	<b>+1,1%</b>	<b>1 090</b>	<b>+6,7%</b>
<b>Nouveaux produits<sup>3</sup></b>	<b>116</b>	<b>+223,1 %</b>	<b>227</b>	<b>+271,4 %</b>
<b>Total plateformes de croissance</b>	<b>4 651</b>	<b>+9,5 %</b>	<b>9 258</b>	<b>+7,0 %</b>

<sup>1</sup> Monde hors USA, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

<sup>2</sup> Y compris chiffre d'affaires diabète, vaccins, et Santé Grand Public généré dans les pays émergents ;

<sup>3</sup> Multaq® et Jevtana®.

## Annexe 5: Résultat net des activités

2 <sup>ème</sup> trimestre 2011	Pharmacie			Vaccins			Santé animale <sup>(1)</sup>			Autres		Total Groupe		
En millions d'euros	T2 2011	T2 2010	Var. En %	T2 2011	T2 2010	Var. En %	T2 2011	T2 2010	Var. En %	T2 2011	T2 2010	T2 2011	T2 2010	Var. En %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7 147</b>	<b>7 035</b>	<b>+1,6%</b>	<b>706</b>	<b>748</b>	<b>(5,6%)</b>	<b>496</b>	<b>524</b>	<b>(5,3%)</b>			<b>8 349</b>	<b>8 307</b>	<b>+0,5%</b>
Autres revenus	412	401	+2,7%	5	7	(28,6%)	5	4	+25,0%			422	412	+2,4%
Coût des ventes	(2 146)	(1 806)	+18,8%	(282)	(252)	+11,9%	(160)	(151)	+6,0%			(2 588)	(2 209)	+17,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(30,0%)</i>	<i>(25,7%)</i>		<i>(39,9%)</i>	<i>(33,7%)</i>		<i>(32,3%)</i>	<i>(28,8%)</i>				<i>(31,0%)</i>	<i>(26,6%)</i>	
<b>Marge brute</b>	<b>5 413</b>	<b>5 630</b>	<b>(3,9%)</b>	<b>429</b>	<b>503</b>	<b>(14,7%)</b>	<b>341</b>	<b>377</b>	<b>(9,5%)</b>			<b>6 183</b>	<b>6 510</b>	<b>(5,0%)</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>75,7%</i>	<i>80,0%</i>		<i>60,8%</i>	<i>67,2%</i>		<i>68,8%</i>	<i>71,9%</i>				<i>74,1%</i>	<i>78,4%</i>	
Frais de recherche et développement	(1 023)	(950)	+7,7%	(139)	(130)	+6,9%	(35)	(39)	(10,3%)			(1 197)	(1 119)	+7,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(14,3%)</i>	<i>(13,5%)</i>		<i>(19,7%)</i>	<i>(17,4%)</i>		<i>(7,1%)</i>	<i>(7,4%)</i>				<i>(14,3%)</i>	<i>(13,5%)</i>	
Frais commerciaux et généraux	(1 969)	(1 808)	+8,9%	(137)	(148)	(7,4%)	(161)	(167)	(3,6%)	(1)	(2)	(2 268)	(2 125)	+6,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(27,6%)</i>	<i>(25,7%)</i>		<i>(19,4%)</i>	<i>(19,8%)</i>		<i>(32,5%)</i>	<i>(31,9%)</i>				<i>(27,2%)</i>	<i>(25,6%)</i>	
Autres produits et charges d'exploitation	(20)	67		(2)			10	1		19	(41)	7	27	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	276	255		2	(7)							278	248	
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(58)	(72)			1			1				(58)	(70)	
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>2 619</b>	<b>3 122</b>	<b>(16,1%)</b>	<b>153</b>	<b>219</b>	<b>(30,1%)</b>	<b>155</b>	<b>173</b>	<b>(10,4%)</b>	<b>18</b>	<b>(43)</b>	<b>2 945</b>	<b>3 471</b>	<b>(15,2%)</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>36,6%</i>	<i>44,4%</i>		<i>21,7%</i>	<i>29,3%</i>		<i>31,3%</i>	<i>33,0%</i>				<i>35,3%</i>	<i>41,8%</i>	
Produits et charges financiers												(100)	(95)	
Charges d'impôts												(695)	(898)	
<i>Taux d'impôts**</i>												<i>26,5%</i>	<i>28,1%</i>	
<b>Résultat net des activités</b>												<b>2 150</b>	<b>2 478</b>	<b>(13,2%)</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>												<i>25,8%</i>	<i>29,8%</i>	
<b>Résultat des activités par action*** (en euros)</b>												<b>1,64</b>	<b>1,90</b>	<b>(13,7%)</b>

\* Net d'impôts

\*\* Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlants.

\*\*\* Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 311,6 millions au deuxième trimestre 2011 et 1 304,3 millions au deuxième trimestre 2010.

<sup>(1)</sup> En 2010, le résultat des opérations de l'activité de Merial précédemment présenté en actifs destinés à être cédés ou échangés a été reclassé et inclus dans le résultat net des activités poursuivies, conformément à IFRS5 § 36, suite à l'annonce de maintenir deux entités séparées (Merial et Intervet/Schering-Plough) opérant de manière indépendante.



Premier semestre 2011	Pharmacie			Vaccins			Santé animale <sup>(1)</sup>			Autres		Total Groupe		
En millions d'euros	S1 2011	S1 2010	Var. En %	S1 2011	S1 2010	Var. En %	S1 2011	S1 2010	Var. En %	S1 2011	S1 2010	S1 2011	S1 2010	Var. En %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 730</b>	<b>13 476</b>	+1,9%	<b>1 308</b>	<b>1 692</b>	(22,7%)	<b>1 090</b>	<b>1 037</b>	+5,1%			<b>16 128</b>	<b>16 205</b>	(0,5%)
Autres revenus	816	786	+3,8%	10	12	(16,7%)	9	9				835	807	+3,5%
Coût des ventes	(4 073)	(3 531)	+15,3%	(550)	(552)	(0,4%)	(327)	(303)	+7,9%			(4 950)	(4 386)	+12,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(29,7%)	(26,2%)		(42,1%)	(32,6%)		(30,0%)	(29,2%)				(30,7%)	(27,1%)	
<b>Marge brute</b>	<b>10 473</b>	<b>10 731</b>	(2,4%)	<b>768</b>	<b>1 152</b>	(33,3%)	<b>772</b>	<b>743</b>	+3,9%			<b>12 013</b>	<b>12 626</b>	(4,9%)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<b>76,3%</b>	<b>79,6%</b>		<b>58,7%</b>	<b>68,1%</b>		<b>70,8%</b>	<b>71,6%</b>				<b>74,5%</b>	<b>77,9%</b>	
Frais de recherche et développement	(1 963)	(1 943)	+1,0%	(264)	(247)	+6,9%	(70)	(75)	(6,7%)			(2 297)	(2 265)	+1,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(14,3%)	(14,4%)		(20,2%)	(14,6%)		(6,4%)	(7,2%)				(14,2%)	(14,0%)	
Frais commerciaux et généraux	(3 614)	(3 373)	+7,1%	(264)	(284)	(7,0%)	(322)	(306)	+5,2%	(1)	(2)	(4 201)	(3 965)	+6,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	(26,3%)	(25,0%)		(20,2%)	(16,8%)		(29,6%)	(29,5%)				(26,0%)	(24,5%)	
Autres produits et charges d'exploitation	42	168		(1)	(2)		(7)	6		(11)	(70)	23	102	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	559	491		(2)	(8)					13	8	570	491	
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	(136)	(150)			1			1				(136)	(148)	
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>5 361</b>	<b>5 924</b>	(9,5%)	<b>237</b>	<b>612</b>	(61,3%)	<b>373</b>	<b>369</b>	+1,1%	<b>1</b>	<b>(64)</b>	<b>5 972</b>	<b>6 841</b>	(12,7%)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<b>39,0%</b>	<b>44,0%</b>		<b>18,1%</b>	<b>36,2%</b>		<b>34,2%</b>	<b>35,6%</b>				<b>37,0%</b>	<b>42,2%</b>	
Produits et charges financiers												(178)	(140)	
Charges d'impôts												(1 474)	(1 796)	
<i>Taux d'impôts**</i>												<b>27,5%</b>	<b>28,2%</b>	
<b>Résultat net des activités</b>												<b>4 320</b>	<b>4 905</b>	(11,9%)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>												<b>26,8%</b>	<b>30,3%</b>	
<b>Résultat des activités par action*** (en euros)</b>												<b>3,30</b>	<b>3,76</b>	(12,2%)

\* Net d'impôts

\*\* Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlés

\*\*\* Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 308,6 millions au premier semestre 2011 et 1 305,8 millions au premier semestre 2010

<sup>(1)</sup> En 2010, le résultat des opérations de l'activité de Merial précédemment présenté en actifs destinés à être cédés ou échangés a été reclassé et inclus dans le résultat net des activités poursuivies, conformément à IFRS5 § 36, suite à l'annonce de maintenir deux entités séparées (Merial et Intervet/Schering-Plough) opérant de manière indépendante.

## Annexe 6: Passage du résultat net des activités au résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de sanofi

En millions d'euros	T2 2011	T2 2010 <sup>(1)</sup>	Variation en %
<b>Résultat net des activités</b>	<b>2 150</b>	<b>2 478</b>	<b>(13,2%)</b>
Amortissement des incorporels <sup>(2)</sup>	(965)	(954)	
Dépréciation des incorporels	(37)	(108)	
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(20)		
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	(262)	(72)	
Coûts de restructuration	(345)	(23)	
Autres gains et pertes, litiges <sup>(3)</sup>			
Impact résultant de l'absence d'amortissement des immobilisations corporelles (IFRS5)		21	
Effet d'impôts :	492	377	
<i>liés aux amortissements des incorporels</i>	296	318	
<i>liés aux charges résultant des acquisitions sur les stocks</i>	78	26	
<i>liés aux coûts de restructuration</i>	108	7	
<i>liés aux autres éléments</i>	10	26	
Autres éléments d'impôts		(5)	
Quote-part revenant aux intérêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus		1	
Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	(7)	(8)	
<b>Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de sanofi</b>	<b>1 006</b>	<b>1 707</b>	<b>(41,1%)</b>
<b>Bénéfice net consolidé par action<sup>(4)</sup> (en euros)</b>	<b>0,77</b>	<b>1,31</b>	<b>(41,2%)</b>

<sup>(1)</sup> Le résultat des opérations de l'activité de Merial précédemment présenté en actifs destinés à être cédés ou échangés a été reclassé et inclus dans le résultat net des activités poursuivies, conformément à IFRS5 § 36, suite à l'annonce de maintenir deux entités séparées (Merial et Intervet/Schering-Plough) opérant de manière indépendante.

<sup>(2)</sup> Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises: 921 millions d'euros au deuxième trimestre 2011 et 900 millions d'euros au deuxième trimestre 2010.

<sup>(3)</sup> En 2011: charge liée au « rattrapage » au titre de 2009 et 2010 concernant les amortissements des actifs corporels et incorporels de Merial, précédemment classés en « Actifs destinés à être cédés ou échangés » (IFRS5 § 27).

<sup>(4)</sup> Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 311,6 millions au deuxième trimestre 2011 et 1 304,3 au deuxième trimestre 2010.

- Voir page 16 le commentaire sur le passage du résultat net des activités au résultat net consolidé

En millions d'euros	S1 2011	S1 2010 <sup>(1)</sup>	Variation en %
<b>Résultat net des activités</b>	<b>4 320</b>	<b>4 905</b>	<b>(11,9%)</b>
Amortissement des incorporels <sup>(2)</sup>	(1 701)	(1 802)	
Dépréciation des incorporels	(69)	(108)	
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(66)		
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	(264)	(134)	
Coûts de restructuration	(467)	(190)	
Autres gains et pertes, litiges <sup>(3)</sup>	(517)		
Impact résultant de l'absence d'amortissement des immobilisations corporelles (IFRS5)		39	
Effet d'impôts :	1 002	726	
<i>liés aux amortissements des incorporels</i>	559	600	
<i>liés aux charges résultant des acquisitions sur les stocks</i>	78	43	
<i>liés aux coûts de restructuration</i>	150	63	
<i>liés aux autres éléments</i>	215	20	
Autres éléments d'impôts		(1)	
Quote-part revenant aux intérêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus		1	
Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	(14)	(15)	
<b>Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de sanofi</b>	<b>2 224</b>	<b>3 421</b>	<b>(35,0%)</b>
<b>Bénéfice net consolidé par action<sup>(4)</sup> (en euros)</b>	<b>1,70</b>	<b>2,62</b>	<b>(35,1%)</b>

<sup>(1)</sup> Le résultat des opérations de l'activité de Merial précédemment présenté en actifs destinés à être cédés ou échangés a été reclassé et inclus dans le résultat net des activités poursuivies, conformément à IFRS5 § 36, suite à l'annonce de maintenir deux entités séparées (Merial et Intervet/Schering-Plough) opérant de manière indépendante.

<sup>(2)</sup> Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises: 1 607 millions d'euros au premier semestre 2011 et 1 701 millions d'euros au premier semestre 2010.

<sup>(3)</sup> En 2011: charge liée au « rattrapage » au titre de 2009 et 2010 concernant les amortissements des actifs corporels et incorporels de Merial, précédemment classés en « Actifs destinés à être cédés ou échangés » (IFRS5 § 27).

<sup>(4)</sup> Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 308,6 millions au premier semestre 2011 et 1 305,8 au premier semestre 2010.

## Annexe 7: Compte de résultats consolidés

En millions d'euros	T2 2011	T2 2010 <sup>(1)</sup>	S1 2011	S1 2010 <sup>(1)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 349</b>	<b>8 307</b>	<b>16 128</b>	<b>16 205</b>
Autres revenus	422	412	835	807
Coût des ventes	(2 850)	(2 269)	(5 214)	(4 496)
<b>Marge brute</b>	<b>5 921</b>	<b>6 450</b>	<b>11 749</b>	<b>12 516</b>
Frais de recherche et développement	(1 197)	(1 117)	(2 297)	(2 260)
Frais commerciaux et généraux	(2 268)	(2 118)	(4 201)	(3 955)
Autres produits d'exploitation	73	91	191	243
Autres charges d'exploitation	(66)	(64)	(168)	(141)
Amortissements des incorporels	(965)	(954)	(1 701)	(1 802)
Dépreciations des incorporels	(37)	(108)	(69)	(108)
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(20)		(66)	
Coûts de restructuration	(345)	(23)	(467)	(190)
Autres gains et pertes, litiges			(517)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 096</b>	<b>2 157</b>	<b>2 454</b>	<b>4 303</b>
Charges financières	(133)	(111)	(234)	(214)
Produits financiers	33	16	56	74
<b>Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence</b>	<b>996</b>	<b>2 062</b>	<b>2 276</b>	<b>4 163</b>
Charges d'impôts	(203)	(526)	(472)	(1 071)
Quote-part du résultat net des SME	271	240	556	476
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 064</b>	<b>1 776</b>	<b>2 360</b>	<b>3 568</b>
Part des Intérêts Non Contrôlants	58	69	136	147
<b>Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires sanofi</b>	<b>1 006</b>	<b>1 707</b>	<b>2 224</b>	<b>3 421</b>
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 311,6	1 304,3	1 308,6	1 305,8
<b>Bénéfice net par action (en euros)</b>	<b>0,77</b>	<b>1,31</b>	<b>1,70</b>	<b>2,62</b>

<sup>(1)</sup> Le résultat des opérations de l'activité de Merial précédemment présenté en actifs destinés à être cédés ou échangés a été reclassé et inclus dans le résultat net des activités poursuivies, conformément à IFRS5 § 36, suite à l'annonce de maintenir deux entités séparées (Merial et Intervet/Schering-Plough) opérant de manière indépendante.

## Annexe 8: variation de l'endettement net

Millions d'euros	S1 2011	S1 2010
<b>Résultat net des activités</b>	<b>4 320</b>	<b>4 905</b>
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	555	527
Plus ou moins values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôts	(35)	(81)
Autres éléments du résultat sans impact sur la trésorerie	276	436
<b>Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup></b>	<b>5 116</b>	<b>5 787</b>
Variation du besoin en fonds de roulement <sup>(1)</sup>	(754)	(844)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(768)	(629)
<b>Cash flow libre <sup>(1)</sup></b>	<b>3 594</b>	<b>4 314</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles hors logiciels	(64)	(157)
Acquisitions de titres, dette nette incluse <sup>(2)</sup>	(13 935)	(1 789)
Coûts de restructuration	(353)	(571)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts	71	75
Augmentation de capital sanofi	28	11
Dividendes sanofi	(1 372)	(3 131)
Acquisitions d'actions propres	(113)	(321)
Cessions d'actions propres, nettes d'impôts	1	57
Autres éléments <sup>(3)</sup>	489	(213)
<b>Variation de la dette nette</b>	<b>(11 654)</b>	<b>(1 725)</b>

<sup>(1)</sup> Hors coûts de restructuration

<sup>(2)</sup> Dont en 2011: impact de l'acquisition Genzyme -13 528 M€

<sup>(3)</sup> Dont en 2011: incidence de change de +384 M€ sur l'endettement net

## Annexe 9: Bilans consolidés simplifiés

<b>ACTIF</b> Millions d'euros	<b>30/06/11</b>	<b>31/12/10</b>	<b>PASSIF</b> Millions d'euros	<b>30/06/11</b>	<b>31/12/10</b>
Immobilisations corporelles	10 669	8 155	Capitaux Propres – Part attribuable aux Actionnaires de sanofi	52 456	53 097
Actifs incorporels (y compris écarts d'acquisition)	60 077	44 411	Capitaux Propres – Part des Intérêts Non Contrôlants	143	191
Actifs financiers non courants, SME et impôts différés actifs	6 212	5 619	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>52 599</b>	<b>53 288</b>
			Emprunts à long terme – partie à + 1 an	13 289	6 695
			Passifs non courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	1 390	388
<b>Actif non courant</b>	<b>76 958</b>	<b>58 185</b>	Provisions et autres passifs non courants	9 704	9 326
			Impôts différés passifs	6 560	3 808
Stocks, clients et autres actifs courants	16 054	13 578	<b>Passif non courant</b>	<b>30 943</b>	<b>20 217</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 538	6 465	Fournisseurs et autres passifs courants	9 078	8 424
			Passifs courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	207	98
			Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	6 753	1 565
<b>Actif courant</b>	<b>22 592</b>	<b>20 043</b>	<b>Passif courant</b>	<b>16 038</b>	<b>10 087</b>
Actifs destinés à être cédés ou échangés	44	7 036	Passifs liés aux actifs destinés à être cédés ou échangés	14	1 672
<b>Total de l'ACTIF</b>	<b>99 594</b>	<b>85 264</b>	<b>Total du PASSIF</b>	<b>99 594</b>	<b>85 264</b>

## Annexe 10: Définitions

### Re-présentation du résultat Merial

Conformément à la norme IFRS 5.36 et compte tenu du fait que Merial n'est plus une activité destinée à être échangée ou cédée, le résultat de Merial présenté sur la ligne "Résultat net de l'activité Merial destinée à être échangée" dans les états financiers précédemment publiés a été reclassé et est inclus dans le résultat des opérations ordinaires poursuivies pour toutes les périodes présentées.

### Définitions des indicateurs financiers non-GAAP

#### Chiffre d'affaires à taux de change constants

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu.

L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

#### Tableau de passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires à taux de change constants du second trimestre et du premier semestre 2011

(millions d'euros)	T2 2011	S1 2011
Chiffre d'affaires	8 349	16 128
Impact de l'écart de conversion	(528)	(244)
Chiffre d'affaires à taux de change constants	8 877	16 372

#### Chiffre d'affaires à périmètre constant

L'effet des changements de périmètre est corrigé en retraitant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en ajoutant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ; cette portion des ventes est calculée sur la base des données historiques communiquées par le cédant ;
- de même, lorsqu'une entité ou des droits sur un produit sont cédés, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées ;
- lors de changement de méthode de consolidation, l'exercice antérieur est retraité selon la méthode de consolidation retenue pour l'exercice en cours.

#### Présence mondiale de Plavix<sup>®</sup>/Iscover<sup>®</sup>, Avapro<sup>®</sup>/Aprovel<sup>®</sup>

La présence mondiale d'un produit correspond au chiffre d'affaires comptabilisé par sanofi-aventis, diminué des ventes de produits aux partenaires, et augmenté des ventes non consolidées réalisées par nos partenaires dans le cadre des accords avec Bristol-Myers Squibb sur Plavix<sup>®</sup>/Iscover<sup>®</sup> (clopidogrel bisulfate) et Aprovel<sup>®</sup>/Avapro<sup>®</sup>/Karvea<sup>®</sup> (irbésartan), telles qu'elles nous ont été communiquées par notre partenaire.

#### Résultat net des activités

Sanofi-aventis publie un important indicateur non-GAAP se rapportant à l'application d'IFRS 8, le « Résultat net des activités », qui a remplacé le « résultat net ajusté hors éléments particuliers ».

Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de sanofi-aventis avant :

- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés aux regroupements d'entreprises,
- autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence),
- coûts de restructuration\*,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations \*),
- coûts ou provisions sur litiges \*,
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs.

\* Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration** et **Résultat de cessions, litiges** (voir note B.20. aux états financiers consolidés).